

# Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -

## VIE COMMUNALE



## VIE ASSOCIATIVE



## UN PEU D'HISTOIRE



## INFOS DIVERSES



**AGoif'**  
COIFFURE MIXTE

MAÎTRE ARTISAN-COIFFEUR

DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS

Mardi, Mercredi, Jeudi 8h30 - 11h45 et 13h30-18h00	Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-18h00	Samedi Non-stop à partir de 8h00
---	---------------------------------------	-------------------------------------

Tél. : 04 74 54 22 14 - 50, rue centrale - 38260 FARAMANS

## Au Clair Matin

"Le gîte où l'on se sent bien !"

25, chemin de Chantemerle  
38260 Faramans  
Mme Bourdat Christiane  
Fixe : 04 74 54 21 94 (HR)  
Port. : 06 65 49 07 06  
Mail : [christiane.bourdat@orange.fr](mailto:christiane.bourdat@orange.fr)  
Site : [www.giteauclairmatin.fr](http://www.giteauclairmatin.fr)

**LA BOUCHERIE DU SUZON**  
BOUCHER - CHARCUTIER  
TRAITEUR

54, rue Centrale - 38260 FARAMANS

04 74 54 34 89

**BOULANGERIE PATISSERIE**  
MICHALLON Guillaume

37 rue Centrale  
38260 FARAMANS  
TEL: 04 74 54 33 23

Ouverture 6h30-12h30 et 16h00-19h30  
Fermé le dimanche après-midi et lundi

## CAMPING \*\* des Eydoches

tél: 04 74 54 21 78  
38260 FARAMANS  
[www.camping-bievre-isere.com](http://www.camping-bievre-isere.com)

**CENTRE EQUESTRE DE FARAMANS**  
Anne COING BOYAT et Sylvain THOMAS

Les Millières - 440 ch. de l'étang - 38260 Faramans

**Des activités pour tous**

- Cours tous niveaux
- Passage d'examens
- Compétition
- Promenade
- Attelage
- Randonnée
- Stage
- Pension chevaux
- Travail chevaux
- Débourrage

**OFFRE DÉCOUVERTE 2 HEURES**  
au tarif club sans engagement

Site : [www.ceferamans.fr](http://www.ceferamans.fr)  
Mail : [cef.38.info@gmail.com](mailto:cef.38.info@gmail.com)

Tél. : 04 74 31 60 46 ou 06 08 89 33 13

Charpente - Couverture

## DOREY-LANIEL

105 Chemin du Berthet 38260 FARAMANS

**COIFFURE À DOMICILE**  
CHARPENAY NADINE

38260 FARAMANS

0474543775  
0614760890

## Style'n Sof

Le Style fait votre Jour !

SUR RDV au 06 68 92 44 71

761 chemin des Millières 38260 FARAMANS

ETA MAMIN JEAN YVES  
125 CHEMIN  
DE LA CHARRIÈRE  
38260 FARAMANS

Tél: 0468 4650 30  
0474542345

# Sommaire

## VIE COMMUNALE

Édito du Maire .....	p.4
Congrès des Maires ruraux.....	p.7
Travaux de mise en accessibilité mairie, école..	p.8
Maison de santé .....	p.8
Energie .....	p.9
Aménagements des batiments communaux	p.10
PLUI.....	p.11
Camping.....	p.12
CCAS .....	p.12
Téléthon.....	p.13
Journée du patrimoine.....	p.13
Monument aux Morts .....	p.14
Vie économique .....	p.14
Nouvelles Activités Péri-scolaires .....	p.15
Conseil Municipal d'Enfants .....	p.16
Festival des arts allumés .....	p.16
Classes en 6.....	p.17
Site internet.....	p.17

## UN PEU D'HISTOIRE

La moraine de Faramans, un site exceptionnel .....	p.32
--	------

## INFOS DIVERSES

Bièvre Isère Communauté .....	p.34
SICTOM .....	p.37
Numéros utiles .....	p.38
État civil .....	p.39
Calendrier des fêtes .....	p.40

## VIE ASSOCIATIVE

38 imageSeconde .....	p.18
ACCA : Diane d'Autimont .....	p.19
ADMR Bièvre Burettes .....	p.20
L'Arcolade .....	p.20
Comité d'Entente Rural de Faramans..	p.21
Club de l'amitié .....	p.22
Club de marche.....	p.23
Club de football.....	p.24
Conscrits .....	p.24
Don du sang .....	p.25
Enfants d'ailleurs .....	p.26
Faradanse .....	p.26
FNACA .....	p.27
La boule du marais .....	p.28
La Fario des Eydoches .....	p.28
Sauvegarde du Patrimoine Religieux..	p.29
Sou des écoles .....	p.30
Syndicat agricole.....	p.30
UPIF .....	p.31

## LE MOT DU MAIRE

Mars 2017 marquera le mi-mandat pour l'équipe municipale.

En 2014, on s'était engagé à améliorer votre quotidien et votre qualité de vie à FARAMANS.

Je vous propose, en fonction des thématiques, de reprendre les promesses de campagne du printemps 2014 et de commenter les actions réalisées ou en cours de réalisation.



### ASSOCIATIONS - VIE DU VILLAGE

- Rencontrer régulièrement chaque association

Ceci se réalise au quotidien et lors de réunions lorsque le besoin s'en fait sentir.

Un règlement permettant le respect de la loi et la pérennisation du tissu commercial local a été transmis à toutes les associations.

- Conserver les festivités existantes et dynamiser FARAMANS

Près de cent manifestations sont organisées tout au long de l'année et dynamisent notre village.

### BATIMENTS COMMUNAUX

- Entretenir, réhabiliter et mettre aux normes les biens communaux

En 2015, les installations électriques de tous les bâtiments communaux ont été mises aux normes.

Les deux cabinets médicaux au-dessus de la boucherie et du salon de coiffure ont été réhabilités.

Un nouvel appartement a été créé dans l'aile nord de la cure.

Deux classes désaffectées, l'ex bureau de la directrice et celui du maire situés dans l'aile sud du bâtiment « mairie » ont été transformés en cinq cabinets médicaux.

Un local commercial a été aménagé à côté des bureaux de l'ADMR.

D'autre part, nous avons élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) qui planifie les travaux d'accessibilité de tous nos bâtiments publics entre 2015 et 2020.

Le premier bâtiment permettant l'accès aux personnes atteintes de handicap sera la « Mairie – Agence postale – Ecole primaire ». En parallèle des travaux d'accessibilité de ce bâtiment, on a déplacé la classe de l'étage et la salle des mariages en plain pied. Les bureaux (mairie, agence postale et élus) ont été transférés dans une classe désaffectée afin d'être plus fonctionnels.

En 2017, on devrait reprendre une partie de la toiture et réaliser le ravalement de la façade afin de mettre en évidence les galets roulés.

### CITOYENNETE

- Créer et animer un conseil municipal des jeunes

Ce conseil a été mis en place en 2014. Il est constitué de 9 membres (3 CE2, 3 CM1 et 3 CM2).

Chaque année, 3 nouveaux CE2 remplacent les 3 anciens CM2 partis en 6ème.

La commune alloue à ce conseil municipal enfants un budget annuel de 3000 €.

De nombreuses réalisations sont issues des idées de ces jeunes élus.

- Ouvrir certaines commissions municipales à des « non élus »

Certaines commissions ont été ouvertes à des « non élus » et sont réunies suivant le besoin.

### COMMERCES - ARTISANAT - SANTE

- Consolider le cœur de village (mairie, écoles, services, commerces, médical, etc.)

Un chemin piétonnier relie les différents services, les commerces et les cabinets médicaux.

- Pérenniser nos commerces

Un nouveau commerce (fleuriste) s'installe dans un local communal en cette fin 2016.

Le bar-tabac-presse-articles de pêche-relais colis a ré-ouvert au cœur du village.

- Faire connaître nos services et le tissu économique

Un flyer mettant en évidence les professionnels et les services de FARAMANS a été distribué, fin 2016, dans les 6000 foyers de notre bassin de vie.

- Travailler à la création d'une maison de santé pour les professions médicales

Une maison communale à vocation médicale sera inaugurée, courant 2018, en plain pied, sur plus de 500 m<sup>2</sup> au centre du village.

Elle fidélisera les 11 professionnels de santé déjà présents (dont les 2 nouveaux de 2016 : une pédicure-podologue et une étiopathe).

Elle devrait permettre d'accueillir d'autres praticiens dont un second médecin généraliste.

## ECOLE - EDUCATION

- Accompagner la modification des rythmes scolaires

Les Temps d'Activités Pérисcolaires ont lieu les vendredis après-midi.

L'animation et l'encadrement sont pris en charge par quelques intervenants, des employés communaux et des élus.

## ENVIRONNEMENT - NATURE

- Informer sur la lutte contre l'ambroisie

Une communication écrite est diffusée chaque année avant le fleurissement de la plante.

- Réfléchir aux économies d'énergie

Une convention a été signée avec l'AGEDEN et le SEDI pour économiser l'énergie de nos bâtiments et réduire la consommation électrique liée à l'éclairage public.

- Se concerter avec les acteurs environnementaux (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, etc.)

Ces différents partenaires sont reçus régulièrement en Mairie et des actions sont menées.

## INFORMATION - COMMUNICATION

- Concevoir le site internet de la commune

Après un important travail en commission, vous pouvez découvrir le site internet de la commune de FARAMANS, depuis Novembre 2016, sur [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)

## INTERCOMMUNALITE

- Etre un partenaire actif de BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

Un élu municipal représente FARAMANS, de façon assidue, dans chacune des 7 commissions de l'intercommunalité et dans chacun des groupes de travail mis en place pour l'élaboration du PLUI.

## PATRIMOINE - CULTURE

- Mettre en valeur nos bâtiments et nos lieux de mémoire

Des travaux ont eu lieu au lavoir et à la mairie. Le monument aux morts a été restauré. Les lettres des noms des Faramantois morts pour la France ont été reprises en 2016.

Nous allons travailler, en 2017, sur le site de l'ancienne église.

- Maintenir notre bibliothèque intercommunale en lien avec la médiathèque

Depuis 2015, une journée porte ouverte a lieu en parallèle de la journée du patrimoine.

## SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

- Continuer d'améliorer la sécurité routière

Des travaux de sécurisation du centre bourg ont eu lieu en 2015.

En 2017 et 2018, nous allons sécuriser les chemins communaux, certaines intersections entre les voies communales et les départementales, le chemin de l'étang et l'entrée ouest du village.

- Sécuriser l'agence postale

Ces travaux ont eu lieu en 2014. La nouvelle « agence postale » sera très sécurisée.

## SOCIAL

- Aider au maintien à domicile des personnes âgées

La pérennisation du bureau ADMR se fera par son transfert dans la maison de santé.

- Poursuivre les actions du CCAS

Des aides ont été données dans le cadre de situations très difficiles.

Le repas des séniors a été maintenu et réalisé par les commerçants locaux.

D'autre part, le CCAS a créé des ateliers créatifs et a organisé, en 2016, le 1<sup>er</sup> marché de Noël.

## SPORT - JEUNESSE - TOURISME

- Soutenir les activités sportives

Toutes les associations se voient prêter les bâtiments et stades communaux. L'entretien de ces structures est effectué par les employés municipaux.

- Installer des jeux sur la base de loisirs communale

Le conseil municipal enfants a installé deux jeux. D'autres devraient suivre d'ici la fin du mandat.

- Dynamiser et maintenir le camping municipal

Depuis 2015, le camping est en Délégation de Service Public. Le nouveau gérant souhaite dynamiser et développer le camping en installant une piscine semi-enterrée.

## URBANISME - VOIRIE

- Transformer le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme

FARAMANS, comme les 55 communes de Bièvre Isère, transforme son document d'urbanisme actuel (POS) en un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Des réunions publiques informent la population.

- Contrôler l'emprise foncière en veillant à un développement harmonieux du village

Les quelques constructions et lotissements qui vont aboutir ont été travaillés avec la municipalité.

Un projet de création d'une mini-crèche de 10 berceaux est porté par un partenaire privé.

Une convention avec l'organisme public EPORA permet de contrôler l'évolution foncière du village.

- Conserver l'identité rurale de notre commune

L'objectif démographique n'a pas varié : avoir une population maxi de 1200 personnes en 2020.

Pour information, le dernier recensement a révélé que nous sommes plus de 1000 (nombre jamais atteint depuis 1866).

La présence de services, de commerces et de professionnels de santé n'empêche pas notre village de garder une identité rurale.

- Poursuivre l'entretien régulier de notre réseau de voirie

Après l'important programme de voirie 2015 (100 000 euros), des travaux d'entretien ont eu lieu en 2016. La municipalité travaille déjà sur les travaux à effectuer dans les années à venir.

Comme vous pouvez le constater, toutes les promesses de campagne se sont traduites par des actions. 90% sont même déjà terminées. Les autres le seront d'ici la fin du mandat. D'autres réalisations non prévues initialement ont vu le jour ou vont aboutir.

Tout ceci est réalisé dans un contexte économique et financier difficile pour une collectivité comme la nôtre. En maîtrisant la fiscalité, en recherchant des subventions, nous arrivons à investir tout en ne mettant pas en péril les finances communales.

2017 sera une année d'élections pour notre pays (Présidentielles, Législatives, Sénatoriales).

Bien évidemment, je ne me prononcerai pas pour tel ou tel candidat. Je souhaite juste que les personnes élues agissent pour l'intérêt de notre pays et qu'ils respectent leur promesse de campagne. C'est en effet le meilleur moyen pour que le peuple croie en ses politiques.

Notre rôle de citoyens est d'exprimer notre opinion lors de ces différents scrutins.

En effet, la démocratie (et le droit de vote qui y est lié) sont des richesses inestimables pour un peuple.

Que 2017 vous apporte, ainsi qu'à tous vos proches, santé, bonheur et prospérité.

Gilles BOURDAT  
Maire de FARAMANS



La commune de FARAMANS adhère à l'Association des Maires Ruraux de l'Isère.

Le congrès départemental de cette association est organisé toutes les années dans une commune différente et traite d'un thème spécifique.

En 2016, les débats concernaient la « Médecine en milieu rural ». Et c'est tout naturellement que l'association a sollicité FARAMANS pour organiser cette assemblée annuelle, le 16 septembre.

Cette problématique nationale a retenu l'intérêt de nombreux protagonistes et intervenants.

Après une présentation complète du village par le Maire, Gilles BOURDAT, l'ensemble du public a été impressionné par l'offre médicale de notre commune.

Les autres orateurs :

- Lionel BEFFRE (Préfet de l'Isère),
- Michel SAVIN (Sénateur de l'Isère),
- Yannick NEUDER (vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Responsable du pôle thorax et vaisseaux au CHU de Grenoble),
- Frédérique PUISSAT (1<sup>ère</sup> vice-présidente du conseil départemental de l'Isère),
- Vanik BERBERIAN (président national de l'association des Maires ruraux),
- Gérard SEIGLE-VATTE (président départemental des Maires ruraux),
- Pascal JALLON (président du conseil départemental de l'ordre des médecins),
- Aymeric BOGEY (délégué départemental de l'agence régionale de la santé),
- Denis MARTIN (médecin conseil chef de la Mutualité Sociale Agricole),

ont tous souligné la pénurie de médecins généralistes en France et plus particulièrement en milieu rural.

## Quelques chiffres laissent à réfléchir :

- le nombre de médecins en Isère a diminué de 9,6% en 10 ans,
- l'évolution, à la baisse, se poursuivra au moins jusqu'en 2025,
- leur âge moyen est de 50 ans,

- en une décennie, on compte 21,2% de femmes médecins en plus; dans le même temps, le salariat a augmenté de 12,9%. Plus surprenant, déjà que l'on forme peu de médecins généralistes, 29% des personnes diplômées chaque année n'exerceront pas dans ce domaine d'activités !

Des pistes, à plus ou moins long terme, existent néanmoins pour augmenter le nombre de médecins en milieu rural :

- inciter les jeunes à s'installer dans les déserts médicaux,
- avoir recours à la télémédecine (mais comme le Docteur NEUDER l'a souligné, on ne peut pas déceler un infarctus à distance),
- augmenter le numerus clausus régional,
- mettre en place un référent installation,
- accueillir des médecins étrangers à condition qu'ils ne soient pas seuls,
- regrouper les professionnels dans des Maisons de Santé Pluri-professionnels.

C'est dans ce cadre que, pour pérenniser sur le territoire communal la présence des praticiens existants (médecin généraliste, pédicure-podologue, pharmacienne, dentiste, infirmiers, psychologue, diététicien-nutritionniste, ostéopathe, étiopathe, kinésithérapeute) et de l'ADMR, la Mairie, en partenariat avec la SEMCODA, va édifier une Maison communale à vocation médicale. Elle devrait être inaugurée en 2018.

On espère qu'elle facilitera l'arrivée d'un second médecin généraliste et d'autres professionnels de santé.

On signalera que ces riches débats ont été très encadrés. En effet, en raison de Plan vigipirate et de la présence de Mr le Préfet, les abords du Centre culturel avaient dû être sécurisés. Les élus municipaux filtraient l'accès à la salle et plus de 20 gendarmes (dont 2 maîtres chiens) étaient présents !

## TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

**Comme nous le signalions dans le précédent numéro, la mise en accessibilité des établissements recevant du public aux personnes en situation de handicap est devenue obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

Le conseil municipal a décidé de commencer par le bâtiment « école primaire/mairie/agence postale ».

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux réalisée en 2015 a permis de rendre accessible toute la partie « école primaire/mairie/agence postale » côté est et la partie « école primaire » côté ouest. Des rampes d'accès ont été réalisées. Nous avons profité de ces travaux pour refaire entièrement la cour de récréation de l'école primaire (réfection du réseau d'eau pluviale, réfection du réseau d'eaux usées, réfection du revêtement de sol et traçage de jeux au sol). Nous avons aussi terminé l'aménagement de la nouvelle salle des mariages et du conseil municipal dans l'ancien dortoir de l'école situé dans la cour.

Une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux a commencé et a permis de descendre la classe qui était à l'étage dans l'ancienne salle de motricité située au rez-de-chaussée. Le changement du plafond, du système d'éclairage, des menuiseries extérieures et la peinture ont été terminés et les enfants ont pu prendre possession de leur nouvelle classe à la rentrée des vacances de toussaint.

L'aménagement des bureaux de la mairie et de l'agence postale dans l'ancienne salle de classe désaffectée est en cours de réalisation. La pose de cloisons, de menuiseries intérieures et extérieures, l'électricité, la réfection du sol et la peinture seront terminés et ces bureaux entreront en fonction fin janvier 2017. L'ancienne agence postale sera transformée en un WC pour personnes à mobilité réduite et une petite salle de réunion. Le bureau de la secrétaire restera disponible pour l'instant mais ce ne sont pas les idées qui manquent. Une fois ces travaux terminés, nous pourrons réaliser les rampes d'accès à la mairie et à l'agence postale côté ouest.

Il faut savoir que le coût de ces travaux est important. Néanmoins, les différentes demandes de dotations (DETR, Conseil Départemental, FIPHFP, enveloppes parlementaires, etc.) ont abouti à un subventionnement supérieur à 70%.

En 2017, une 3<sup>ème</sup> tranche de travaux permettra le changement de toutes les menuiseries extérieures afin de réaliser des économies d'énergie, la réfection de la toiture et de la façade de ce même bâtiment.



## MAISON DE SANTE

Depuis plusieurs années, l'idée d'une maison de santé pour réunir tous nos professionnels dans un même lieu était souvent évoquée.

La commune, seule, ne pouvait pas supporter un tel projet. Les demandes d'aide auprès de l'ARS, du département, de la région sont restées vaines ; les exigences étaient trop importantes. L'exigence principale pour obtenir ces aides était la présence d'un 2<sup>ème</sup> médecin généraliste, or, ceci, malgré des recherches importantes, s'est avéré impossible. La recherche n'est pas pour autant abandonnée.

Le conseil municipal a donc cherché un autre moyen de financement pour créer cette structure et c'est vers « SEMCODA », un bailleur social, qu'il s'est tourné.

Après de nombreuses discussions entre la mairie, le bailleur et les professionnels de santé, un compromis a finalement été trouvé et le permis de construire a été déposé en septembre 2016.

Après la démolition de la grange « Ramu » située entre la grange de Mme et M. Souget et la maison d'habitation Ramu, le nouveau bâtiment sera construit sur une surface de 512 m<sup>2</sup> au sol sur le terrain allant du chemin de la porte bleue en direction de l'école maternelle, en lieu et place de la grange démolie et du jardin Ramu.

Les travaux commenceront au début de l'année 2017 et le bâtiment pourra accueillir les professionnels de santé (médecin généraliste, kinésithérapeute, ostéopathe, diététicien, infirmiers, psychologue, pédicure/podologue, étiopathe, ADMR) en rez-de-chaussée et 12 appartements en étage ; chaque appartement possèdera une place de parking privative en sous-sol.

Les travaux se termineront en fin d'année 2018.



## ÉNERGIE

### Maîtrise

La commune de Faramans s'est engagée pour 3 années dans un C.E.P. (Conseil en Energie Partagée). Le SEDI – le syndicat des énergies de l'Isère – met en place cette étude qui permet un véritable suivi énergétique des bâtiments, une détection et une aide à la mise en œuvre de travaux d'économies d'énergie, une planification de ces travaux, l'accompagnement pour la rénovation du patrimoine. Cette étude permet avant tout d'avoir un conseil impartial à tous les niveaux.

Lors de la première année, un suivi, une analyse des consommations et des préconisations d'améliorations sont faites.

La seconde année permet une mise à jour des consommations, une analyse des contrats d'exploitation/maintenance et un point sur les premières actions entreprises.

Enfin, lors de la 3<sup>ème</sup> année, sont reprises les actions précédentes, de nouvelles préconisations seront faites plus particulièrement sur le chauffage et les carburants des véhicules.

Dans le même esprit, le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans un diagnostic Eclairage Public, toujours conduit par le SEDI. Un état des lieux de tout notre réseau d'éclairage public va être fait très rapidement et permettra de mettre en place des outils afin de mettre en conformité nos équipements et de rendre performantes nos installations.

### Borne de recharge pour véhicules électriques

Dans le cadre des différentes lois sur la transition énergétique, l'état a encouragé les syndicats d'électricité à organiser un plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. La Commune de Faramans s'est portée volontaire pour en accueillir une sur son territoire. Elle se situera place du Tailleur et les travaux devraient débuter au premier trimestre 2017. La quasi-totalité du coût de cette installation sera supporté par le SEDI, reste 1800 euros à partager également entre la Communauté de Communes et la Commune. Le syndicat assumera tout l'entretien et le renouvellement de la borne.

### Thermographie

Le mardi 26 janvier 2016, sur l'initiative de la commune, s'est tenue une réunion thermographie organisée par l'AGEDEN. A cette occasion une cinquantaine de personnes étaient présentes. Adeline Gimenez a mis l'accent sur la nécessité de faire lire les résultats des prises de vue par la caméra par des personnes compétentes. En effet, un contraste sur la photo peut signifier beaucoup de choses, en fonction de la température extérieure, des matériaux, du vent, de l'environnement. C'est pour se rendre compte de tous ces éléments que les participants ont fait le tour du village munis d'une caméra pour une séance de travaux pratiques.

Une douzaine de personnes ont réalisé individuellement l'expérience : prêt gratuit de la caméra et rendu par l'AGEDEN.

Les personnes intéressées par ce genre de diagnostic peuvent prendre contact avec un conseiller en énergie de l'AGEDEN au : 04 76 23 53 50

### Défi Class'énergie

Lors des séances organisées par l'AGEDEN et animées par Adeline Gimenez dans la classe de CM1/CM2, les enfants ont découvert les différentes sources d'énergies renouvelables ou non, fossiles ou non. Ils ont pu échanger et découvrir, par exemple, que le bois permettait d'avoir un chauffage d'appoint dans de nombreux foyers de Faramans. La consommation d'énergie des appareils ménagers a été abordée avec les différentes notations : A, B, C, D, E. La nécessité de faire attention à notre consommation d'énergie afin de préserver notre planète, mais aussi notre porte-monnaie a été étudiée. Des expériences sur l'isolation ont été menées avec des relevés de températures qui ont donné lieu à un exercice mathématique où certains chercheurs en herbe s'en sont donnés à cœur joie.

Tout cela a abouti à une journée « Défi class'énergie », le 24 mai 2016 à Faramans. 10 classes issues de Bizonnes, Faramans, Pact, Pajay, Renage, St-Pierre-de-Bressieux, Thodore et Viriville, ont été organisées en 2 groupes qui se sont rendus alternativement au Centre Culturel d'une part, pour présenter leurs travaux et à Galabourdine, d'autre part pour assister à un conte tout à fait adapté au thème travaillé pendant l'année.

Chaque classe a pu présenter sa réalisation et nous avons pu entendre des chansons, voir des exposés savants, des vidéos. Quant à nos enfants de Faramans, ils avaient réalisé une superbe jardinière où les fleurs étaient animées grâce à l'énergie solaire et éolienne.

En 2017, l'expérience se renouvellera dans la classe des plus grands avec 4 séances programmées et toujours en partenariat avec la municipalité.



## AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La municipalité essaie de tirer le meilleur parti de ses bâtiments communaux.

Fin 2014, notre nouvelle kinésithérapeute (Mme CODURI) s'est installée dans une classe désaffectée en plain pied de l'école primaire. En 2015, nous avons transféré le cabinet du docteur BREDY dans un local plus grand (l'ex-cabinet de l'ancien kiné, Mr THOMAS) afin qu'il puisse accueillir un interne.

L'ancien cabinet du docteur a été restauré à son tour. Depuis Octobre 2016, il accueille notre nouvelle pédicure-podologue (Melle Marion BALANZA).

En début de mandat, l'équipe municipale avait décidé de transformer l'ancien laboratoire du club « photo » et une salle anciennement occupée par le CERF. Avec l'aménagement du garage de la cure, l'ensemble fait un très bel appartement qui a été rapidement loué.

Notre psychologue (Mme HOULETTE) souhaitait un cabinet indépendant. Elle a été installée dans l'ancien bureau du Maire (au 1<sup>er</sup> étage de l'école primaire).



Au même étage, notre diététicien-nutritionniste (Mr RIGAUD) occupe l'ancien appartement de la directrice d'école. Enfin, notre ostéopathe (Mr BLANC-DENOLLY) et notre nouvelle étiopathe (Mme Alexia GREGOIRE) se partagent une ancienne salle de classe aménagée en cabinets médicaux.

En 2016, un local commercial a été aménagé à côté du bureau de l'ADMR (dans l'ancienne maison DUC). Il a vite trouvé preneur. En effet, il accueille depuis peu une fleuriste (Melle Elodie ALBA).

Ces travaux ont été réalisés conjointement par les employés communaux et par des entreprises.

L'aménagement de ces bâtiments communaux a un double avantage :

- permettre l'accueil de nouveaux commerçants et professionnels de santé,
- augmenter le foncier municipal destiné à la location qui est source de revenus pour la commune.



La municipalité souhaite poursuivre cette démarche dans les années futures.

## PLUI

Depuis 2010 de nouvelles lois sur l'urbanisme se succèdent et modifient considérablement la gestion de nos espaces.

En mars 2014 la loi dite ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové) rend les communautés de communes compétentes de droit en matière d'urbanisme d'ici le 27 mars 2017. Ceci signifie que dès cette date, si l'on n'avait pas commencé le PLUI, notre document d'urbanisme communal, le POS (plan d'occupation des sols), se serait automatiquement transformé en RNU (règlement national d'urbanisme). La conséquence de cette métamorphose était double, d'une part ce sont les services de l'Etat qui auraient traité les dossiers, d'autre part la délivrance des permis de construire était restreinte.

Aussi, afin d'éviter ces problèmes, Bièvre Isère Communauté, avec l'accord des communes, a commencé l'élaboration de ce document qui va permettre l'aménagement de notre territoire tant en matière d'habitat que de mobilité, d'environnement et de développement économique, ceci pour 10 à 15 ans.

Ce document est constitué de plusieurs pièces :

- Le PADD (projet d'aménagement et de développement durables), en cours d'élaboration, doit être adopté en Conseil Communautaire, impérativement, avant le 27 mars 2017.
- Le règlement précise les règles d'utilisation des sols, le zonage, les destinations et formes des constructions. C'est la traduction légale du PADD.
- Les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) traduisent les objectifs du PADD dans certains secteurs stratégiques.

### Comment s'effectue ce travail ?

Aidés des services de Bièvre Isère Communauté, de l'AURG et de cabinets d'études spécialisés, environ 200 élus du territoire participent à l'élaboration du PLUI. Ils mènent une réflexion sur 4 grands thèmes qui nous sont imposés par la loi : habitat/urbanisme, mobilité/stationnement, environnement/paysage et économie (commerces, équipements, services, tourisme, agriculture). Ils sont pour cela réunis dans 4 groupes thématiques.

En parallèle ont été mis en place 9 groupes territoriaux afin de prendre en compte les préoccupations communales.

Enfin, un groupe de coordination composé des 9 élus représentant les groupes territoriaux est chargé d'impulser, de coordonner et de synthétiser le travail de tous.

Comme dans toute élaboration de document d'urbanisme, des réunions publiques ont lieu. Vous pouvez aussi vous informer grâce au magazine de Bièvre Isère Communauté, au site internet bievre-isere.com.

Pour toute remarque, vous pouvez adresser un courrier au Président de B. I.C. et suivre l'enquête publique une fois le projet de PLUI arrêté.

Ce PLUI est un document complexe à construire, soumis à de multiples contraintes législatives, qui va soutenir le développement de notre territoire pour une quinzaine d'années. C'est pourquoi le dispositif de création est parfois difficile à suivre. Cependant les élus font leur possible pour rendre le processus lisible aux yeux de tous.

Faramans a la chance d'avoir un camping municipal ouvert toute l'année sur son territoire. Cette structure est un outil spécifique qui demande d'être dirigée par un professionnel. C'est pourquoi nous avons fait le choix, il y a deux ans, d'en confier la gestion à une personne qualifiée avec laquelle nous avons passé un contrat de délégation de service public (sorte de gérance) pour une année à renouveler. Avant la fin de ce premier contrat, une procédure d'appel à candidature a été mise en place. Deux dossiers ont été mis à l'étude. Après 3 mois de consultation, une présentation à la commission camping et enfin un vote du conseil municipal, le projet qui semblait le plus innovant et ambitieux a été retenu pour une durée de 5 ans.



Monsieur Perrin souhaite développer le camping. En 2016, il a rénové l'intérieur des deux gîtes et l'accueil.

Par la suite, il veut :

- étendre l'offre d'hébergement par le biais de tentes « lodges » et de mobil-homes,
- construire une piscine semi enterrée (uniquement accessible aux clients de la structure).

Son plan de développement s'intensifiera en fonction de la fréquentation. Il pense améliorer et créer de nouveaux services.

Cependant, une bonne gestion se doit d'être réaliste et progressive. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans son entreprise.

## CCAS

Une année vient de s'écouler et toujours plein de projets. En 2015, des ateliers ont vu le jour et ont obtenu un franc succès. Ils ont donc été reconduits en 2016 :

- Atelier informatique : les mercredis de 15h à 16h30 animé par Martine CRASEZ. Au même moment, Alain LATOUR propose des rencontres de philatélie et de placomusophilie.
- Ateliers créatifs : les vendredis de 14h à 16h. Tous les participants sont heureux de se retrouver pour partager ou échanger leurs savoir-faire. Ces ateliers sont des moments de convivialité. C'est d'ailleurs dans la joie et la bonne humeur qu'ils se déroulent.

Cette année, un marché de Noël a vu le jour. Il a connu un franc succès avec de nombreux visiteurs.

De même, le CCAS organise, chaque année, le repas de nos aînés le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre. Afin de le financer, un repas dansant a eu lieu en février, un concours de pétanque en août lors de la vogue bien fréquenté pour une première et un loto le dernier dimanche de novembre. Sans l'apport financier de ces manifestations, l'organisation du repas serait difficile à assumer. D'ailleurs, nous comptons sur votre présence lors des manifestations de 2017.

Nous vous rappelons que le CCAS vient également en aide aux familles en difficulté suite à des décès ou des maladies.



Mi-Novembre 2016, les habitants de la commune se sont encore mobilisés pour le Téléthon. Ils étaient nombreux à assister Vendredi 18 novembre, en soirée, au SPECTACLE proposé par des artistes locaux. Lors de cette soirée, se sont succédés des chansons, des danses, des sketchs, des histoires drôles, du modern-jazz, etc.

C'est avec plaisir que l'on a noté la présence d'Enzo (jeune habitant du village atteint de la myopathie de Duchenne).

Le lendemain après-midi, petits et grands ont pu participer à une MARCHE. A partir de 16 h, une CREPE PARTY a clôturé ce Téléthon 2016, à Faramans.

La mobilisation des Faramantoises et des Faramantois a permis de récolté 2091,57 euros pour lutter contre la myopathie. De plus, de nombreux habitants ont sans doute choisi d'envoyer leur don directement à l'AFM.

Merci pour votre générosité et encore un grand bravo aux acteurs du spectacle et aux organisateurs de la marche.



## JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le 18 septembre, une forte pluie, froide, pour ne pas dire très froide, s'était invitée et avait découragé beaucoup de monde ... Pourtant, on pouvait suivre, grâce à un parcours photos « Avant-Après », les évolutions de notre village.

Dans la salle de réunion, Michel nous a fait partager sa passion pour la formation géologique de notre site entre Chambarans et Bonnevaux. Il était une fois... l'ère de l'apparition des montagnes, des glaciers, et des mers ; en un mot, les origines de nos paysages actuels.

Vous retrouverez en détail toutes ces informations dans la rubrique « Un peu d'histoire »



# MONUMENT AUX MORTS

Après la rénovation du socle en 2014 et le remplacement, constraint et forcé, du coq en 2015, la restauration de notre Monument aux Morts s'est achevée cette année avec la reprise des noms des «Morts pour la France».

Si les lettres composant ces noms étaient peintes, elles n'étaient que partiellement gravées. Le temps faisant son œuvre, les inscriptions devenaient de moins en moins lisibles.

La décision a donc été prise de toutes les refaire. La municipalité a fait appel à un artisan local, George Gilos, pour réaliser ce travail, subventionné à 20% par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Cela a été fait avant le 11 novembre et notre Monument est d'ores et déjà prêt pour le centenaire de la victoire en 2018.



## AVANT



## APRÈS

## VIE ÉCONOMIQUE

**Notre village a accueilli récemment deux nouveaux professionnels de santé : Marion Balanza, pédicure podologue, et Alexia Grégoire, étiopathe.**



Marion Balanza a parcouru plusieurs centaines de kilomètres pour venir s'installer à Faramans : diplômée d'État de l'Institut National de Podologie de Paris, après 3 années d'études (et une en prépa



Alexia Grégoire a été, elle aussi, interpellée par le projet de maison médicale. Diplômée en mai 2015, elle a ouvert un cabinet à Fontaine. «Les étiopathes sont les héritiers des rebouteux, explique-t-elle.

aux métiers paramédicaux), elle a été séduite par le projet de Maison Communale à Vocation Médicale. «C'est la pluridisciplinarité qui me plaît dans ce projet, parce que la prise en charge des patients au sein d'un établissement comme

Nous sommes environ 600 en France et seulement une petite dizaine en Isère».

Médicale. «C'est la pluridisciplinarité qui me plaît dans ce projet, parce que la prise en charge des patients au sein d'un établissement comme celui-ci sera globale : la complémentarité avec les professionnels de santé du village déjà présents pourra permettre d'approcher la pathologie des consultants dans l'ensemble des causes de leurs symptômes.»

L'étiopathie est une thérapie manuelle qui s'attache à rechercher l'origine du ou des symptômes, puis à supprimer cette cause en appliquant un geste précis, afin de supprimer les effets dépendants.

Agir sur le pied, c'est agir sur tout l'équilibre ! De la confection de semelles spécifiques aux soins des différents maux possibles, elle apporte soulagement et bien être à tous ses nouveaux patients.

Olivier Blanc Denolly, ostéopathe, partagera les heures d'ouverture de son cabinet avec elle.

Marion Balanza prévoit de suivre des formations complémentaires, en posturologie, en réflexologie plantaire, en aromathérapie.

Elle reçoit sur rendez-vous, tous les jours, sauf le jeudi, de 8h30 à 19h, à son cabinet ou à domicile. (Tel : 07 86 57 72 84)

Aucune concurrence entre les deux praticiens : si les principaux champs d'application de l'un et l'autre peuvent se chevaucher, leurs méthodes sont très différentes. Alexia pratique par manipulations douces qui s'apparentent aux gestes des chiropracteurs. Elle intervient sur les dysfonctionnements des systèmes locomoteurs, digestifs, respiratoires, circulatoires,

génitaux et urinaires... à tous les âges de la vie, du nourrisson au senior.

Alexia Grégoire sera à Faramans, les lundis matins, le mercredis après-midis et certains samedis matins, 135 montée de l'Église. (Tél : 04 56 85 35 81)

De janvier à mars 2016, en collaboration avec le Lycée agricole de La Côte St André, les enfants ont bénéficié de plusieurs ateliers nature réalisés par des élèves du BTS Gestion et Protection de la Nature.

Découverte de la vie des papillons, la forêt (réalisation d'une maquette du royaume des bois), les empreintes d'animaux, les abeilles et le monde mystérieux de la ruche, le jardinage, jeux de piste au marais et initiation pêche à l'étang : différents ateliers tous en rapport avec la nature qui ont beaucoup intéressé les enfants, tant par l'aspect éducatif que par l'aspect relationnel.

Cette collaboration sera reconduite en 2017.

Ensuite, le vendredi 29 avril 2016, direction la ferme pédagogique de Pajay, pour les 45 enfants inscrits aux NAP.

Claire et Jean Luc Point nous ont accueillis dans leur ferme où chaque recoin est une curiosité. Leurs explications qui mêlaient pédagogie et divertissement, ont visiblement plu aux enfants. Leurs yeux pétillants en témoignaient !

Puis au cours du mois de mai 2016, le groupe des CP/CE1 (une quinzaine d'enfants) a bénéficié sur 3 vendredis consécutifs, d'une initiation à l'équitation. La Fédération Française d'Equitation a permis le financement partiel de l'activité, complété par un tarif très avantageux pratiqué par le centre équestre de Faramans.

Quelques-uns parmi eux avaient déjà pratiqué cette activité, mais la majorité des enfants étaient novices.

C'est Anne et Sylvain, gérants et moniteurs du centre qui ont animé ces 3 après-midis. Cette activité a été très appréciée des enfants.

Pour la nouvelle année scolaire, grâce à un solide PEDT (Projet Educatif Territorial), nous avons de nouveau obtenu la double dérogation qui nous permet de continuer les NAP, le vendredi après-midi.

En septembre 2016, Michel Gillibert est intervenu auprès des CM, pour une initiation à l'histoire du village. Munis d'appareils photos, les enfants ont pu découvrir le patrimoine architectural et géologique de Faramans. Lors de l'atelier informatique, un pêle-mêle a été réalisé à partir des photos prises au cours de ces 2 après-midis.



Profitant d'un été prolongé, la pratique de jeux en extérieur a été privilégiée en début d'année. Une activité jardinage a été mise en place pour les GS, CP et CE : plantation de fraisiers et framboisiers pour une récolte printanière, et de bulbes variés (tulipes, narcisses, jacinthes...). En novembre, en collaboration avec l'ACCA, une rencontre a eu lieu entre Pierre Bourdat, président de l'association, M. Antoine Grain, intervenant de la fédération départementale des chasseurs de l'Isère, Daniel Serverin et Michaël Marion, gardes-chasse et les enfants des CP et CE. Cet atelier a permis aux enfants de connaître les différents animaux qui peuplent les principaux milieux naturels de notre village, leurs cris et leurs empreintes. Les enfants ont apprécié cet après-midi et ont été très attentifs. D'autres modules sont en cours d'élaboration et nous espérons qu'ils seront source d'enrichissement pour les enfants.



En 2016, le CME a décidé d'installer 2 jeux sur la zone de loisirs et a fait tracer 2 jeux sur le sol de l'école primaire au moment de la réfection de la cour de récréation.

En ce début d'année scolaire, il fallait renouveler 1/3 des membres de ce conseil parti en 6<sup>ème</sup>. Le jeudi 29 septembre s'est donc déroulée l'élection de 3 élèves de CE2. Au terme du 2<sup>ème</sup> tour de scrutin, les élus sont : Emma Bouvier-Patron, Tess Chatagnon et Ethan Covarel.

Dès le 7 octobre, le Conseil Municipal d'Enfants s'est réuni et Monsieur le Maire a chaleureusement accueilli l'assemblée.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, les enfants ont travaillé sur le règlement intérieur qui rappelle que ce conseil est un lieu d'expression, d'écoute, de prise en compte de la parole des enfants. Il leur permet d'apprendre à être citoyen et d'être initié à une éducation à la démocratie.

Il a été rappelé que les élus sont les représentants des autres élèves. Ils doivent donc être à leur écoute. L'importance du respect mutuel a été soulignée.

Dans un second temps, les projets envisagés lors de la campagne ont été listés et certains feront l'objet d'une étude afin d'aboutir à une réalisation pendant l'année.



## FESTIVAL « LES ARTS ALLUMÉS »

Faramans fera la clôture de la 2<sup>ème</sup> édition du festival des Arts Allumés le samedi 22 avril 2017.

Ce festival, organisé par Bièvre-Isère Communauté tournera sur les 55 communes de notre nouveau territoire partagé en 4 secteurs. En avril 2016, il était présent sur la partie sud. En 2017, les communes du centre, dont Faramans, sont concernées. En 2018, ce sera sur une autre partie du territoire.

**Le festival se déroulera sur 3 week-ends : vendredi, samedi, dimanche 7-8 et 9 avril, mercredi 12, samedi, dimanche, lundi 15-16 et 17 avril et pour finir vendredi, samedi 21 et 22 avril.**

Villeneuve de Marc : 7 avril à 19h30 (chanson festive)

Sardieu : 8 avril à 18h (jeune public)

La Côte St André : 9 avril (marionnettes)

Penol : 12 avril à 20h30 (spectacle musical)

Arzay : 15 avril à 11h sucré, Bossieu à 19h salé (utilisation des 2 fours à pain)

Balbins-Ornacieux : 16 avril à 11h (église-criée publique)

Marcillolles : 17 avril à 16h30 (théâtre)

Pajay : 21 avril à 20h30 (magie et cirque)

La tournée de clôture 22 avril (parcours depuis Beauvoir de Marc jusqu'à Faramans)

Départ à 11h, puis de 14 à 17h voyage à travers les Bonnevaux avec l'association « La mémoire des Bonnevaux ». Cette dernière fêtera, en 2017, les 900 ans de la fondation de l'abbaye. Continuation par Arzay, Bossieu et arrivée à Faramans sur le site du moulin. De 19h à minuit, banquet à histoires suivi d'un bal populaire. Les modalités d'inscription et les tarifs seront communiqués ultérieurement.



Ils étaient 51 conscrits de la classe en 6 à se réunir le dimanche 23 octobre 2016 ; de Simon, tout nouveau-né à Simone et Michel les doyens de 90 printemps.

Certes, ils n'ont pas défilé dans les rues du village, comme le veut la tradition, mais tous arboraient fièrement l'incontournable cocarde-grenouille à la couleur de sa dizaine (blanc pour les 10 ans, vert pour les 20 ans, jaune pour les 30 ans, orange pour les 40 ans, rouge pour les 50 ans, bleu pour les 60 ans, violet pour les 70 ans, prune pour les 80 ans et tricolore pour les 90 ans).

Tous étaient ravis de retrouver leurs copains d'enfance, et de faire connaissance avec de nouveaux habitants de la commune.

Tout au long de la journée, les conscrits ont savouré un bon repas, bien entendu, mais ont aussi évoqué beaucoup de souvenirs, parlé d'avenir et de projets : un beau moment d'échange et de partage.

Cette belle journée conviviale a été riche en émotions et ne demande qu'à être renouvelée.

## SITE INTERNET

### [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)

Après plusieurs mois de réflexion, de nombreuses réunions et le choix du prestataire (Réseau des Communes), le site internet de notre commune est enfin en ligne.

Outil de communication à la fois moderne, efficace et utile, nous souhaitons qu'il réponde aux meilleures attentes des visiteurs. Il propose une information claire et complète sur la vie du village, les services proposés par la commune et l'intercommunalité. Des démarches administratives sont facilitées par des liens et de nombreux documents peuvent être téléchargés.

Les principales rubriques :

Vie Municipale : Présentation du conseil municipal, des commissions communales et intercommunales, du personnel communal et de l'intercommunalité ; comptes rendus des conseils ; « Petit Renaillet » depuis sa création.

Vie Pratique : Plan, informations sur la mairie et l'agence postale, numéros utiles, salles communales, démarches administratives, RAM, ADMR et cadre de vie.

Vie Scolaire : Les établissements scolaires, la cantine/garderie, les NAP.

Sports Loisirs : Les associations, le calendrier des fêtes, les équipements sportifs de la commune, le golf, les loisirs.

Tourisme : Le camping, l'annuaire touristique, le chemin de Saint Jacques de Compostelle, notre patrimoine, la base de loisirs, le lien avec l'office du tourisme.

Vie Economique : Les coordonnées des commerçants, des artisans, des professionnels de santé, des entrepreneurs et le marché.

Si vous avez des questions, des remarques, la commission est à votre disposition pour recevoir vos éléments.

Bonne visite.



# 38IMAGESECONDE

**38imageSeconde** fondée sur une amitié simple et sincère, bénéficie de la bonne volonté, de la disponibilité et des compétences de chacune et de chacun.

**38imageSeconde**, c'est pour les jeunes ou les moins jeunes des actions animées par beaucoup de volonté et de persévérance, dans la détente, l'amusement et la joie de vivre et d'être ensemble...

**38imageSeconde**, s'équipe grâce à la subvention accordée pour l'année 2016 par le Conseil Départemental de l'Isère et aussi grâce aux recettes provenant de ses buffets gourmands à l'issue de ses projections...

- En 2016: Elle dispose d'une table de mixage, deux enceintes et un micro,
- En 2017: Elle mettra à disposition gracieusement à tous ses adhérents une caméra (caméscope) avec son trépied professionnel et un micro directionnel.

**38imageSeconde** se forme

- Auto-formations : Ecriture de scénarios, Captations d'image, Montages...

**38imageSeconde** participe à la vie locale et départementale

- Sketch au Téléthon
- Les Arts allumés
- Figuration dans les courts métrages des élèves de l'école Sainte Cécile
- Projections diverses et variées... dont un rendez-vous incontournable en Septembre avec la présentation et la projection des courts métrages des jeunes talents de Sainte Cécile

**38imageSeconde** félicite Tristan et Lise pour leurs 1<sup>ers</sup> prix aux festivals du cinéma de Grenoble et de Beaurepaire

**38imageSeconde** est libre, elle n'a pas d'audience à surveiller.

Nos rencontres s'adaptent aux disponibilités de chacun:

- Un jour pour un tournage
- Quelques heures pour s'initier à l'écriture de scénario ou au montage
- Des soirées consacrées aux répétitions de notre sketch pour le Téléthon.

**38imageSeconde** a beaucoup de projets et 2017 s'annonce prometteuse :

Mémoire de nos anciens et de notre région, sketches, spots publicitaires, tournages... etc les idées ne manquent pas !

- "Rêve de Gaz'elles"
- "Mémoire de nos anciens"
- "Mémoire de notre région"
- "Sketch au Téléthon"
- et de nombreux autres projets à découvrir...

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Chantale ou Marc DEDENIS 04 74 54 35 82 à votre écoute pour vous répondre.



C'est reparti pour une nouvelle saison. Effectifs identiques à la saison dernière.

Toujours de gros problèmes avec le petit gibier (faisans, perdrix) : les cultures ne sont plus adaptées pour la pérennité de ce gibier. Nous avons la plaine de Moleize qui est complètement dépourvue de couvert après les moissons, et la prairie où il n'y a que des maïs. Il y a également les prédateurs (renards, buses). Heureusement que nos gardes particuliers, Daniel et Mickaël, font un gros travail pour réguler les renards (la buse étant protégée). Je tiens à les remercier pour leur investissement dans leur fonction.

L'ouverture du lièvre a eu lieu le Dimanche 3 Octobre. Cette année est une année transitoire, puisque nous n'avions pas fixé de quota, du fait de la perte des 147 hectares sur la commune de Bossieu, qui était un secteur très favorable pour le lièvre. En 2 dimanches, nous avons prélevé 10 lièvres (22 la saison 2015-2016), 7 mâles, 3 femelles, 60% de jeunes, c'est pas mal !

La saison prochaine, nous allons refaire le parcours de comptage sur le territoire existant.

Pour le chevreuil, les quotas sont identiques à la saison dernière, 10 à Faramans, 2 à Arzay. Nous prévoyons pour la saison prochaine d'acheter 5 ou 6 miradors de plus, pour que tous les postes de tirs soient équipés, afin d'avoir un maximum de sécurité.

La corvée de chasse d'entretien du territoire a eu lieu le Samedi 3 Septembre (entretien et

repositionnement des miradors, nettoyage des abords de la cabane, fauchage des herbes autour de la haie d'arbustes à Moleize, mise en place des panneaux de limite de l'ACCA,...). Nous avons créé un point d'eau dans la jachère à Moleize, que nous a cédée la commune ; d'une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup>. Nous sommes satisfaits car ce point d'eau ne s'est pas asséché malgré la sécheresse de la fin de l'été, le terrain semble très étanche. Ces travaux ont été subventionnés en partie par la FDCI.

Notre matinée boudin a eu lieu le 17 Janvier 2016. Bon résultat. A ce sujet, je souhaiterai remercier notre ami Dédé GAUTHIER, qui a souhaité prendre du recul pour la confection des boudins, pour des raisons personnelles. Dédé s'est beaucoup investi pour notre société, les autres également. Malgré tout, il supervise de loin les travaux. Encore merci à Dédé !

Le repas de fin de saison a eu lieu le Dimanche 6 Mars 2016. Toujours pas déçu par le service du traiteur AMOUROUX.

Prochain rendez-vous le Dimanche 15 Janvier 2017 pour la matinée boudins, et le Dimanche 5 Mars 2017 pour le repas chevreuil. Bonne fin de saison à tous.

Le Président



## LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE

L'ADMR est née de l'aide à la famille.

Depuis l'origine, l'offre de service a toujours été pensée au plus près des besoins de chacun, car chaque famille est unique et toutes sont différentes : famille recomposée, parents d'enfants en situation de handicap, personnes âgées, malades, handicapées...

Autant de dispositifs, pour que chaque famille s'épanouisse, selon ses besoins. Ces offres sont portées par des bénévoles et des professionnels accompagnés dans leurs pratiques.

Chaque jour, aux côtés des personnes âgées ou des familles avec enfants, l'ADMR améliore leur quotidien et procure une meilleure qualité de vie à chacun, de la naissance à la fin de vie.

Elle participe à l'animation de la vie locale, favorise le lien social et contribue à la création d'emplois qualifiés.

L'ADMR est présente dans toute la France. En Isère, elle comprend 154 associations locales.

En 2015, sur le territoire Bièvre Valloire, l'ADMR BI-BU (Bièvre- Burettes) :

- est intervenue sur 7 communes
- comprend 12 responsables bénévoles, 125 clients adhérents, 26 salariées qui ont effectué 18391 heures auprès des personnes âgées, handicapées, mandataires ou autre, soit une baisse de 2289 heures par rapport à 2014.

A Faramans, 4758 heures ont été réalisées, financées à 79% par le Conseil Général.

Pour le service famille, l'ADMR BI-BU représente 1254 heures d'interventions par les T.I.S.F.S, financées à 69% par le Conseil Général. On note une baisse de 380 heures par rapport à l'activité 2014.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau, 11 rue centrale à Faramans (tél : 04.74.54.29.45)

## BIBLIOTHÈQUE ARCOLADE

Une année normale pour la bibliothèque. Des prêts qui restent dans les statistiques de ces dernières années.

Nous ne nous plaignons pas, certaines bibliothèques ont vu leurs prêts de livres en chute libre ! Nous avons organisé une journée « portes ouvertes » dans le cadre des journées du patrimoine. Le temps ne s'y étant pas prêté, les résultats sont bien mitigés.

Pour cette journée, nous avions proposé une exposition de livres anciens. Les personnes venues à la bibliothèque ont été très intéressées par les ouvrages exposés, dont certains ont rappelé des souvenirs... de jeunesse !

Nous ne savons pas encore si nous referons l'an prochain.

Les écoles viennent toujours aux permanences. Les élèves sont toujours aussi contents de choisir des livres !

Nous avons participé à la Foire aux Châtaignes, bien entendu ! En 2016, 1102 pots de confiture de châtaignes ont été fabriqués et vendus ! A chaque foire c'est un nouveau défi à relever !

2017 sera un nouveau challenge pour la bibliothèque. Mais nous sommes prêts à faire ce qu'il faut pour que ce soit un succès !



Cette année, nous avons eu 2 arrivées et 2 départs : David CHENU et Jean-Marc LAVAL ont démissionné du bureau. Nous les remercions pour leur participation active tout au long de leur mandat.

Ils sont remplacés, après acceptation du CA à la majorité, par Christophe BOURDAT et Bernard GALBIT. Nous leur souhaitons la bienvenue en les remerciant de mettre une partie de leur temps libre au service du CERF.

A ce jour le bureau est ainsi constitué :

Président : Didier ROUQUETTE ; Vice-Présidents : Guy CARRAS et Julien RABIEMONT ; Trésorier : Christophe BOURDAT ; Trésorier adjoint : Jean-Marie DEFRAZCOIS ; Secrétaire : Nathalie GEFROY ; Secrétaire adjointe : Sylviane CARRAS ; Membres : Marie-France PAREJA, Jean-François MOIROUD, Jacques NEMOZ, Hubert BEC, Bernard GALBIT.

### **Le CERF, son fonctionnement**

Le Comité d'Entente Rural de Faramans c'est, actuellement, 20 associations représentées au sein du Conseil d'Administration par un membre actif, ainsi qu'un bureau.

Chaque association participe activement au feu d'artifice et à la foire aux châtaignes organisée chaque année. Tout ces bénévoles sont indispensables au bon fonctionnement du CERF.

Le bureau est le garant de tout le matériel mis à disposition, essentiel pour l'organisation des manifestations.

Il est constitué de 12 membres bénévoles dont la tâche devient de plus en plus compliquée avec le renforcement de la législation autour des événements organisés.

### **Le matériel**

Pas d'investissement important cette année. L'entretien du matériel est assuré régulièrement au fil des retours et des mises à disposition.

Les locations extérieures payantes sont importantes car elles permettent à plus ou moins longue échéance l'acquisition de nouveaux matériels.

### **Le feu d'artifice**

Le budget du feu est de 5000€, dont la moitié est financée par une subvention de la commune.

Les formations se poursuivent : cette année un membre du bureau a suivi pendant 3 jours un stage à l'issue duquel un diplôme lui a été délivré pour accéder à une certification d'artificier supérieure. L'équipe d'artificiers du CERF est désormais constituée de 5 membres : Jean-François MOIROUD, Jean-Marc LAVAL, Guy CARRAS, Julien RABIEMONT, Didier ROUQUETTE.

Les formations ainsi que les feux tirés en extérieur (plus nombreux cette année) permettent d'être en phase avec l'évolution de la législation, des nouvelles techniques et des nouveaux produits.

Cette année, l'affluence du public a été importante malgré une météo qui n'était pas à notre avantage, mais moins que l'année dernière. Concernant la composition du spectacle pyrotechnique, nous avons perfectionné l'insertion de jeux d'eau remis au goût du jour l'année dernière. Quelques nouveaux artifices sont venus enrichir le spectacle qui a ravi le public de manière générale.

Le bal qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. La buvette a bien tourné toute la soirée et aucun incident n'a été à déplorer.

### **La foire aux châtaignes, 28<sup>ème</sup> édition**



Nous avons gardé la forme de la publicité changée l'année dernière. Le livret de 6 pages nous permet une augmentation du nombre de publicités des sponsors et une plus grande lisibilité.

Grâce à de nombreux habitants du village, nous avons pu préparer et installer cette foire sous la pluie mais toujours avec bonne humeur ! Heureusement, le jour J s'est déroulé sous le soleil et des températures très agréables.

Cette année, l'animation de la foire a été assurée

par les sapeurs pompiers de La Côte Saint André qui nous ont présenté leur travail lors de 3 démonstrations, mais également sur toute la journée avec présentation des véhicules, démonstrations de massage cardiaque, PLS... de l'infirmière bénévole et, à la plus grande joie des enfants, la possibilité de monter à la grande échelle !

A côté de cela, nous avions toujours François Grosjean qui assurait l'animation générale bénévolement, de stand en stand, de forain en forain, avec un dynamisme qui ne se perd pas.

Et tout au long de cette foire c'est environ 150 bénévoles qui étaient présents pour proposer des confitures de châtaignes, des brioches, des boudins, des châtaignes grillées, du jus de raisin pressé et tout cela préparé par les habitants et bénévoles. C'est un travail de longue haleine mais toujours effectué avec dévouement par toutes ces personnes sans qui la foire ne serait pas ce qu'elle est.

Enfin nous avions également presque 100 exposants dont certains répondent présents depuis de nombreuses années et qui renforcent

le thème de la foire d'aujourd'hui au parfum d'autrefois, avec entre autres des artisans et producteurs locaux qui vous font découvrir leurs produits dans une ambiance festive.

### L'avenir

Les bénévoles qui ont participé à cette nouvelle édition de la foire ont, comme d'habitude, fait preuve d'une extraordinaire générosité.

Le bureau évolue chaque année avec des départs mais également des arrivées. C'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres pour renforcer l'équipe.

Voici l'adresse du site :

[www.faramans38cerf.jimdo.com](http://www.faramans38cerf.jimdo.com)

Le CERF



## CLUB DE L'AMITIÉ



La saison 2016 s'achève et comme chaque année, on est tenté de dire « quoi de neuf ? » depuis 2015...et pourtant, notre Club a vécu une année intéressante, riche en évènements.

Il poursuit son chemin selon le calendrier qu'il se fixe à chaque Assemblée Générale. Une rencontre chaque jeudi après-midi pour les jeux et les échanges de nouvelles. Un repas pris en commun chaque trimestre pour resserrer les liens d'amitié. Entre autres, comme le veut la tradition, nous avons évidemment fêté les anniversaires et organisé un concours de belote interne...

En outre, cette année, deux journées remarquables sont à souligner :

- Notre journée « Portes Ouvertes » le dimanche 3 avril 2016, à la Salle des Fêtes. La vente des brioches et autres gâteaux « fabrication maison » était accompagnée d'une exposition de photos

de notre enfance et de jeux et jouets anciens. Ces retours en arrière attisent toujours la curiosité des visiteurs ! Merci aux amis qui nous rendent visite et merci à tous ceux qui se dévouent pour trouver les objets et qui les installent.

- La plus marquante de ces deux journées, le jeudi 21 juillet 2016, où nous avons rendu visite à nos « Homologues » de FARAMANS DANS L'AIN ! Depuis le milieu de l'année 2015, les présidents de ces deux clubs (de même importance) étaient en contact pour organiser une rencontre ! Ces deux villages, distants d'à peine une centaine de km, présentent encore un caractère assez rural. Les activités sont assez semblables. La décision fut prise au printemps et le jeudi 21 juillet 2016, le « Club du temps libre » de FARAMANS (Ain) accueillait le « Club de l'amitié » de FARAMANS (Isère) pour le repas de midi. Nous étions une trentaine à prendre le car vers 8 h 30. Après un trajet un peu long (route bloquée par un accident), puis une visite de PEROUGES, pittoresque cité médiévale proche de notre destination, nous sommes arrivés au rendez-vous fixé.

Une réception inimaginable nous attendait sur le parking de la Salle des Fêtes : une énorme cuisse de bœuf tournait à la broche depuis très tôt le matin et dans la salle des fêtes, trois longues

rangées de tables étaient préparées pour une centaine de personnes ! Bien sûr, pour cette quantité de viande - tradition locale - ils avaient invité des convives de deux autres clubs. Un petit air de musique agrémentait une ambiance joyeuse dès la descente du car ! Les présentations se déroulèrent en bonne et due forme. Le maire de la commune était présent ainsi que d'autres élus et anciens maires.

Pour l'anecdote, la Présidente qui nous accueillait est l'épouse d'un ancien maire, alors que le Club invité est présidé par un ancien maire ! Après les paroles de bienvenue et quelques photos, nous nous sommes installés pour un succulent repas. Quelques blagues et chansons n'ont pas tardé à grossir encore cette belle ambiance et, évidemment, l'après-midi fut occupé aux différents jeux de société habituels : belote, scrabble et pétanque car les jeux étaient tout proches et le temps idéal ! Les conversations n'en finissaient plus et c'est bien plus tard que prévu que nous sommes repartis.

Certes, nous organiserons le « match retour » en



2017, et certains ont déjà des idées pour accueillir dignement nos « homologues » comme il se doit. L'arrêt de nos réunions du jeudi a eu lieu, comme d'habitude, les trois dernières semaines d'août.

Nous sommes rapidement arrivés à la semaine du 9 au 15 octobre où se prépare et se déroule la fameuse « Foire aux Châtaignes » qui a encore eu la chance, cette année, d'être généreusement ensoleillée ! Le samedi 15, les pognes et les Saint Genix se sont enlevés comme des petits pains et, comme pour d'autres stands, nous n'avions plus rien à vendre dès le milieu de l'après-midi : plus un seul « striblet » ni le moindre morceau de gâteau ! Malheureusement, il n'y a pas que des joies. Nous déplorons cette année le décès de deux amis fidèles du Club : Gérard Grégoire et Joseph Lambert (plus couramment appelé « Mimi »). Nous assurons leur famille et plus particulièrement leurs épouses de notre soutien et de toute notre amitié.

Nous avons aussi une pensée émue pour Maurice Charpenay, Claudine Palombini et Titine Balderer, tous trois adhérents du Club pendant de nombreuses années.

Le jeudi 24 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale annuelle. Nous avons élaboré, à cette date, les activités pour 2017 et éventuellement les évolutions du Club pour l'avenir.

#### LE BUREAU DU CLUB

## CLUB DE MARCHE

Marcher, échanger, écouter, quelquefois déguster, faire un détour.....randonner, c'est ce que propose le Club de Faramans dont la convivialité et la qualité sont aujourd'hui largement reconnues.

Ces marches permettent d'allier la randonnée à la découverte de la région :

- Viriville – Camp de Chambaran
- A la découverte de Mandrin – St Etienne de St Geoirs
- Le Camp de César – La Forteresse
- St Chef – Sortie à la journée – Visite de l'Abbatiale du XI<sup>ème</sup> siècle et dégustation chez un viticulteur
- Visite guidée de Faramans avec Michel GILLIBERT
- Chemin du tram à Dionay
- Circuit des sculptures à Vatilieu
- Roybon – sortie à la journée – Déjeuner au camping
- La tour d'Albon dans la Drôme – sortie à la journée – approvisionnement en abricots
- Circuit des vignes De Larnage à Tain l' Hermitage sortie à la journée
- Plus toutes les sorties classiques sur Faramans et les communes voisines.

- Partager des sorties sympa avec les clubs voisins (Pisieu, Pajay)
- Participer aux manifestations locales (feu d'artifice, inter-villages, foire, téléthon...)

Amitiés, convivialité, bonne humeur sont les garanties du club.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :**

- Jean-Pierre LEFEBVRE :  
Portable : 06 02 62 80 49
- Jean-Claude GREGOIRE :  
Portable : 06 86 20 06 99



Après une saison 2015/2016, démarrée dans l'incertitude mais qui nous a tout de même apporté de bonnes satisfactions pour notre club, nous sommes repartis pour une nouvelle saison pleine d'espoirs !

Tout d'abord au niveau des satisfactions de la saison précédente, le redémarrage d'une équipe senior après une année de sommeil, grâce à l'implication de Pilou; le bon comportement de notre équipe U19 tout au long de son championnat, accompagné par les excellents résultats obtenus sous la direction de Thierry TOURNIER; et également le parcours de notre équipe U15 à 8 (équipe en entente avec Saint-Hilaire de la Côte) en coupe Isère, victorieuse de cette coupe en finale à Saint-Georges d'Espéranche, bravo à cette équipe et à son dirigeant Daniel LAURAIN.

Cette nouvelle saison semble partie sous de très bons augures.

L'effectif nous a permis d'engager deux équipes seniors et de recruter un entraîneur pour l'encadrement. Les premiers résultats sont très encourageants. L'équipe première est majoritairement composée de nos anciens U19.

Une publicité conjointe avec nos voisins de COMMELLE et du BOSS nous a permis de garnir notre effectif en football d'animation ; c'est-à-dire en U7, U9 et U11 et pour compléter cette bonne nouvelle nous nous réjouissons de l'implication de quatre jeunes du club (Fabien, Maxime, Kévin

et Simon) qui ont décidé de faire la formation «éducateur» et d'encadrer, le mercredi et le samedi, nos équipes jeunes.

Cette saison nous aurons également une équipe U13 avec Pascal VIVIER et une équipe U15 à 8 gérée par Guy COLLION et Daniel LAURAIN. Nous saluons la générosité de Jean François PREZ pour la fourniture de nombreux flyers et affiches. Jean François accompagne également les U7. La stabilité de notre bureau nous permet de gérer au mieux le travail administratif, les finances du club et l'organisation des manifestations. Nous portons beaucoup d'espoirs pour cette nouvelle saison. Nous comptons beaucoup sur le renouveau des équipes séniors et également sur les nombreux très jeunes joueurs arrivés cette année au club pour représenter brillamment les couleurs du CS FARAMANS.

Le Président  
Bernard VEYRET



## CONSCRITS

**L'année 2016 fut pour les conscrits, intense et inoubliable !**

Lors de l'année 2015, la motivation de l'ancienne équipe a permis de réaliser de nombreuses manifestations qui animèrent le village, toutes autant les unes que les autres. L'équipe des conscrits de cette année 2016, quant à elle, a eu une réelle détermination afin de faire perdurer ces festivités toujours dans la bonne humeur et l'esprit de rigolade. Cette année débuta par sa légendaire tournée du muguet. Vous avez pu entendre les conscrits sillonnner les rues de Faramans au son de leur klaxon, offrant leur muguet à tous les habitants. Nos amis boulistes ont pu se régaler lors de notre concours de pétanque accompagné de son barbecue géant qui se réalisa sous un temps merveilleux et une très bonne humeur !

Les festivités continuèrent par la tournée des brioches où les conscrits circulèrent de nouveau dans les rues du village mais cette fois-ci avec les succulentes brioches réalisées par le boulanger de Faramans : Guillaume MICHALLON. Ensuite, se poursuivit cette semaine par l'indémodable intervillage et sa vogue qui se sont déroulés le premier week-end d'août. L'intervillage continua de plus belle avec plus de 150 participants, toujours autant déterminés à remporter le légendaire cochon. Le soir, les conscrits ont souhaité innover en réalisant de leur propre main, un cochon à la broche qui ravit de nombreuses personnes.

En poursuivant dans ces nouveautés, le lendemain



de l'intervillage une Pool Party fut organisée. Crazynight sonorisation anima musicalement cette après-midi. La « piscine » ainsi que le « ventre qui glisse » de l'intervillage ont réveillés les âmes d'enfants de chacun d'entre nous. Sans oublier l'Intervillage destiné aux enfants qui leur a permis de s'affronter individuellement dans la bonne humeur et la rigolade pour leur plus grand bonheur; comme leurs parents ont pu le faire la veille.

Instauré en 2014, le bal du soir de la foire aux châtaignes, accueillait cette année une foule motivée par le thème Spring Break dans un décor tropical où Crazynight sonorisation enflammait le dancefloor.

Pour clôturer l'année, une matinée moules-frites fût réalisée permettant aux conscrits de faire un don au téléthon d'une partie des bénéfices réalisés pendant cette manifestation. C'est un geste reconnu comme important par les conscrits.

Notre association repose sur plusieurs objectifs : animer le village, permettre le divertissement de tous, tout en partageant notre bonne humeur et notre joie de vivre.

L'année 2017 permettra d'accueillir les nouveaux conscrits nés en 1999. Cette nouvelle équipe est attendue dans le plus grand bonheur des conscrits qui resteront puisque nos fidèles acolytes de 1996 ne sont désormais plus en âge de faire partie de l'association. Mais nous ne doutons pas de leur soutien en tant que supporters !

Pour finir, nous souhaitons remercier tous nos fidèles participants, les familles des conscrits et les Faramantois qui nous soutiennent dans tous nos projets !



### AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA BIEVRE ET DU LIERS 38260 LA COTE SAINT ANDRE

En 2016, lors des 2 collectes sur la commune, 150 personnes ont répondu à l'appel conjoint de l'EFS et de l'amicale. Il est important que tous les donneurs continuent à se mobiliser afin de subvenir aux besoins des malades.  
Vous trouverez, ci-dessous, les dates de collecte 2017.

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année, en janvier/février et juillet/août.

L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le feu d'artifice et la Foire aux Châtaignes.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles.

Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

#### Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

**Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE**

Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail: paulette.digaud@orange.fr

## DON DU SANG

Etablissement Français du Sang :  
[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net) - [www.rhonealpes.dondusang.net](http://www.rhonealpes.dondusang.net)

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2017 :

#### FARAMANS

Lundi 23 janvier

Lundi 10 juillet

Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

#### GILLONNAY

Vendredi 3 février

Mardi 18 juillet

#### LA COTE ST ANDRE

Vendredi 14 avril

Mardi 31 Octobre

#### SEMONS

Vendredi 21 avril

Vendredi 10 novembre



**Association Enfants d'Ailleurs**  
[www.enfants-dailleurs.org](http://www.enfants-dailleurs.org)

Quel honneur et quelle joie d'accueillir à l'assemblée générale de juillet dernier, les deux piliers éthiopiens d'Enfants d'Ailleurs, Mahari et Tamrat qui oeuvrent bénévolement, dans un dévouement désintéressé depuis plus de quinze ans, au bon fonctionnement de l'association à Addis Abeba : nourrir, soigner, scolariser, une cinquantaine d'enfants, issus de familles monoparentales.

Cette aide humanitaire, en effet, est remarquable dans son efficacité et sa pérennité, car, en ces temps où les êtres sont trop souvent exclus, où des lobbies ultra présents « se servent » plutôt que de « servir », puisqu'ils ne sont qu'« au service » d'eux-mêmes et de la marchandisation, l'entraide montre le chemin du possible...

L'humble action d'Enfants d'Ailleurs ne relève pas de l'utopie, elle est au contraire ancrée dans le concret, se montrant attentive à ces enfants démunis. Cette entreprise sans esbroufe est celle de la solidarité et de l'honnêteté : elle éclaire le



quotidien de nombreuses familles isolées, pauvres et souffrantes. Toutes sont marquées par les stigmates d'une vie très dure, comme la faim, la malnutrition qui fait des ravages, la guerre, la maladie ou encore le manque d'accès à l'éducation.

Quelle récompense alors de voir par exemple quelques uns des enfants parrainés parmi les plus âgés rentrer à l'université !

Les 22 € mensuels alloués à chaque famille monoparentale sont « plus » que 22 € mensuels puisqu'ils représentent pour ces gens la dignité, le respect et un futur dans lequel ils peuvent se projeter...

Nous recevons une leçon de vie de leur part à travers leur humilité et leur courage : sur une planète où les pauvres sont de plus en plus pauvres tandis que les riches deviennent de plus en plus riches, Enfants d'Ailleurs contribue à déjouer, à son modeste niveau, la fatalité de cet engrenage socio-économique mondial impitoyable, dans un esprit fraternel.



## FARADANSE

Cette année, Faradanse fêtait ses 25 ans. Le gala annuel du samedi 25 juin, à Commelle, a rencontré un véritable succès. Après la représentation de danse des élèves d'Audrey, la nouvelle enseignante de modern-jazz, et quelques démonstrations de zumba, le bureau avait organisé une petite célébration.

La présidente, Véronique Chemin, a prononcé un petit discours et a remercié tous les membres des bureaux successifs depuis 25 ans, qui ont contribué à la pérennité de l'association, ainsi que la Mairie de Faramans pour son soutien. Tous avaient été invités, et les membres présents se sont vus offrir une rose, avant de découper le magnifique gâteau des 25 ans, commandé à la boulangerie de Faramans.



Les cours de danse sont toujours assurés par Audrey Meunier du mardi au jeudi. Les cours de zumba, assurés dans la bonne humeur par Christine Dautel, ont toujours lieu le vendredi soir, avec deux créneaux horaires : 18h30/19h30 et 19h45/20h45. Elle assure aussi le cours de fitness le lundi de 18h45 à 19h45. L'association organise diverses manifestations dans l'année, dont les dates ont été précisées lors de l'AG du 6 octobre dernier :

Vente de galettes des rois : Dimanche 15 janvier avec le boudin des chasseurs  
 Stages de zumba-fitness : Dimanche 12 mars (10h – 12h)  
 Samedi 20 mai (19h – 21h)  
 Samedi 4 novembre (19h – 21h)  
 Vente de plants (légumes et fleurs) : Dimanche 30 avril sur la place du tailleur  
 Concours de coinche : Samedi 7 octobre

Sans oublier le Gala de fin d'année, qui aura lieu les 23 et 24 juin, dans la salle de Commelle.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [faradanse@laposte.net](mailto:faradanse@laposte.net).  
 En vous remerciant pour votre attention, le bureau de Faradanse.

# FNACA

## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE

### SORTIE ANNUELLE AU MEMORIAL DE MONTFERRAT.

Le 26 Août dernier, le Comité s'est donné rendez-vous à CHAVARINES pour partager un repas amical.

L'après-midi était consacré au souvenir et les membres se sont rassemblés devant le Mémorial de MONTFERRAT, non loin de CHARAVINES, érigé par la F.N.A.C.A. de l'Isère, il y a 10 ans, et sur lequel sont gravés les noms des 233 amis de l'Isère morts en Algérie, Maroc et Tunisie.

Un moment de recueillement et une minute de silence ont été observés.

### 29 SEPTEMBRE : REUNION DE SECTEUR.

Les adhérents du Secteur de LA COTE-ST-ANDRE, comprenant 16 comités, convoqués par M. WOJKOWIAK, secrétaire départemental de la Fédération, ont été accueillis par les Membres du Comité de FARAMANS.

Notre Comité se compose de 13 Anciens combattants, 7 veuves, et 2 sympathisants.

Une minute de silence a été observée pour nos camarades décédés cette année.

La présentation détaillée de la Commune a été faite par M. Gilles BOURDAT, Maire, aux 80 personnes présentes.

M. WOJKOWIAK précisant qu'au plan National la FNACA compte plus de 300 000 adhérents, parmi lesquels plus de 10 000 en Isère.

Le Secteur de LA COTE-ST-ANDRE quant à lui dénombre 550 membres.

De nombreux points ont été évoqués : effectif, situation financière, Congrès Départemental, Congrès National .

Un repas amical clôturait cette réunion.

Cette année, notre Comité a été endeuillé par le décès de leurs camarades Gérard GREGOIRE, Bernard COQUET, et Joseph LAMBERT, Porte drapeau.





Objet : Compte rendu de l'assemblée générale du 23 Septembre 2016

L'assemblée générale de la Boule du Marais s'est tenue au club house du complexe sportif de Faramans en présence de Mme BONNARDEL, adjointe au Maire.

Les membres du bureau ont présenté le bilan moral et financier de la saison 2015/2016.

L'ensemble des concours ont affiché un franc succès puisque complets. Deux manifestations supplémentaires ont été organisées cette saison : le concours des jeunes du secteur qui s'affrontent sur plusieurs épreuves durant la journée et l'omnium réservé aux boulistes du secteur.

Le bureau remercie l'ensemble des licenciés, les membres sociétaires et les bénévoles pour leur implication lors des divers concours et manifestations.

### **Effectif saison 2016/2017 :**

- 23 licenciés 4<sup>ème</sup> division dont 6 féminines
- 4 licenciés 3<sup>ème</sup> division
- 5 cartes sociétaires

### **Nos concours 2017 :**

18 Février : 16 quadlettes par poules challenge de la société

18 Mars : 32 tête à tête 4<sup>ème</sup> division challenge Saillier

18 Mars : 32 tête à tête 3-4<sup>ème</sup> division challenge Marion Joseph

18 Mars : 16 doublettes 3-4<sup>ème</sup> division challenge Mioux

07 Mai : éliminatoire doublette secteur

20 Mai : 32 doublettes 4<sup>ème</sup> division challenge du maire

20 Mai : 32 doublettes 3-4<sup>ème</sup> division challenge Bonnardel

19 Aout : 16 quadlettes en trois parties 3-4<sup>ème</sup> division challenge Montagnat

### **Manifestation à venir :**

Matinée tête de veau, le Dimanche 5 Novembre au club house du complexe sportif de Faramans, de 9h00 à 13h00, nous vous y attendons nombreux et un accueil chaleureux vous sera réservé.

Toutes les personnes voulant rejoindre notre équipe peuvent contacter un membre du bureau ou par mail : laboule-dumarais@orange.fr

Sportivement  
Les Membres du Bureau

## LA FARIO

### AAPPMA LA FARIO DES EYDOCHES

Une nouvelle équipe s'est mise en place cette année. En effet, lors de l'assemblée générale du 18/12/2015 et conformément aux instructions ministrielles et aux dispositions statutaires, il a été procédé à l'élection des membres du conseil d'administration par les membres actifs présents à cette assemblée. Le nombre de membres ne peut être inférieur à 7, ni supérieur à 15.

Ont donc été désignés à la majorité relative des membres présents et à bulletins secrets, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020 :

BASSET Gérald, BLANCMorgan, BLANC Raymond, BORREGO Carlos, GROS Michel, LAMY Yves, LANDON Jacques, LAURENT Alexis, MARMOUX Pierre, MONTAGNON Stéphane, RICHARD Bernard, RIVAT Didier, ROUQUETTE Didier.

Ont été élus membres du bureau :

- Président : M. ROUQUETTE Didier
- Vice-président : M. BORREGO Carlos
- Trésorier : M. MONTAGNON Stéphane
- Secrétaire : M. GROS Michel.

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le 12 Mars 2016. Tous les pêcheurs étaient ravis de se retrouver sur les berges des Eydoches, avec toujours l'espoir d'une prise exceptionnelle.

Comme chaque année, l'ouverture se prépare pendant l'hiver. Nous commandons environ 40 000 œufs de truite pour préparer l'alevinage de la rivière. Ces œufs sont mis en incubation dans le lavoir de Faramans. Ils restent dans des paniers le temps nécessaire à leur développement afin d'être déversés, en février, dans la rivière.

Pour permettre à nos plus jeunes pêcheurs ou novices pour certains, d'avoir la chance de

prendre du poisson, nous lâchons pour l'ouverture des truites Arc en Ciel à raison de 55kg. L'objectif étant de rendre la pêche accessible à tous.

Nous avons procédé à la mise en place de nouveaux panneaux d'identification du cours d'eau. Ils ont été installés à proximité des ponts pour être visibles de tous. Ce travail se poursuivra, courant 2017, pour les zones non identifiées.

En Février 2016, en collaboration avec la municipalité, nous avons organisé une opération nettoyage des berges des Eydoches. Sur près de 2 km de rivière, nous avons ramassé plus d'un m<sup>3</sup> d'ordures : désolant ! Une rivière n'est pas une poubelle, il est important de transmettre le message aux générations à venir.

Cette opération sera renouvelée en 2017 afin de préserver notre belle rivière.



## PATRIMOINE RELIGIEUX

### ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX



#### Nos manifestations de l'année :

Apéritif concert du 13 mars 2016 :  
Bravo et Merci aux enfants et jeunes musiciens qui nous ont offert de tout leur cœur un « hymne à la joie ».

Merci à toutes les personnes, qui ont confectionné les gâteaux, et au nombreux public chaleureux et généreux qui a fait de cette matinée une totale réussite.

Nous vous donnons rendez-vous DIMANCHE 26 MARS 2017, à partir de 11 h, au Centre Culturel.

#### La croix :

La nouvelle croix de la maison Barland a été bénie par le père DE BUTLER le Samedi 23 Octobre. Les voisins qui passent régulièrement devant cette croix ont pu participer à cette amicale bénédiction.



#### Notre Église :

Parfois la porte principale de l'église est ouverte... c'est une invitation pour le pèlerin, le marcheur, le visiteur, heureux de découvrir une église propre, accueillante et profiter d'un moment de spiritualité.

Le souhait de notre association est de poursuivre la réfection des croix et l'entretien intérieur et extérieur de l'église, particulièrement le clocher. Nous allons réfléchir à ce projet.

Enfin nous avons une pensée pour Thérèsa MIOUX et Eugénie BALDERER qui pendant de très nombreuses années avaient le souci de l'entretien et du fleurissement de l'église. La paroisse est reconnaissante.



## SOU DES ÉCOLES

En ce début d'année, le sou des écoles a eu des difficultés à constituer le bureau. Néanmoins, l'équipe est complète et nous repartons motivés pour le plus grand plaisir des enfants.

En novembre, a eu lieu notre vente de chocolats pour les fêtes de Noël avec la maison « Alex Olivier ». Cette année, l'arbre de Noël a été relancé. Il s'est déroulé le vendredi 16 décembre 2016 de 14h30 à 18h30. L'après-midi était composé d'un spectacle de magie, d'un atelier sculpture de ballons, d'un atelier boule de Noël et s'est terminé par la distribution d'un goûter et d'une photo avec le Père Noël. Le 18 février 2017, à l'occasion du carnaval, les enfants défileront dans les rues du village. La journée se poursuivra avec une soirée repas dansant animé par un DJ.

Le 9 avril 2017, nous organiserons notre pucier où vous pourrez venir exposer ou chiner et participer à notre traditionnelle tombola.

L'année scolaire se clôturera avec la fête de l'école le 25 juin 2017 où nous vous accueillerons au repas avant de pouvoir admirer nos enfants à leur spectacle.

Ces manifestations sont importantes pour l'association ainsi que pour les enfants de l'école de Faramans.

Les membres du sou des écoles vous remercient, par avance, de l'attention que vous porterez à leurs manifestations.

Le bureau et ses membres.



## VOYAGE DU SYNDICAT AGRICOLE

Comme tous les 2 ans, le syndicat agricole organise un voyage. Il a eu lieu le 9 juillet 2016 pour une journée découverte en Bourgogne. Une quarantaine de personnes avait répondu à l'invitation.

Départ à 7h, puis après un arrêt en cours de route pour une pause café offerte, nous prenons la direction de Meursault pour une visite de la cave du domaine Delagrange, avec dégustation de trois grands crus.

Ensuite nous déjeunons dans une sympathique auberge, à l'ombre des arbres.



Pour l'après-midi, c'est la visite des Hospices de Beaune qui est prévue.

L'Hôtel Dieu est un lieu unique où rayonne l'esprit de la Bourgogne ducale.

Cet hôpital, a été fondé en 1443 par Nicolas Rolin, chancelier du Duc de Bourgogne et son épouse Guigone de Salins.

Classé monument historique, il ne s'est jamais dédit de ses principes d'origine : charité et soins se sont toujours conjugués jusqu'en 1971 dans ses murs, grâce à une communauté soignante mise en place dès sa fondation et encore aujourd'hui dans le nouvel hôpital.

Enfin, des donations importantes ont constitué au fil du temps, un remarquable domaine viticole dont la célèbre vente des vins permet, encore aujourd’hui, aux Hospices de Beaune de financer leur modernisation hospitalière et l’entretien de leur patrimoine.

Nous sommes tous ravis de cette visite, riche d’histoire et d’humanité.

Mais il nous faut déjà prendre le chemin du retour, nous avons passé une belle journée dans la joie et la convivialité. Nous attendons avec impatience le prochain voyage...



## Voila 20 ans que cela dure !!!

**UPIF**

L’UPIF : L’union des professionnels indépendants de Faramans regroupe les commerçants, les artisans et les professionnels libéraux sur notre commune, cela depuis 1996.

Cette année de nouveaux professionnels ont rejoint l’association qui compte à ce jour une vingtaine d’adhérents. Si d’autres veulent faire de même, ils seront les bienvenus.

### Une tradition le 8 DECEMBRE :

Chaque 8 DECEMBRE se déroule la manifestation traditionnelle et populaire la plus importante de la région lyonnaise : LA FETE DES LUMIERES

Les habitants déposent des lampions sur leurs fenêtres puis descendent dans les rues toutes générations confondues.

Cette année encore, l’UPIF a invité la population faramantoise à faire perdurer la tradition avec convivialité.

L’association s’est mobilisée pour proposer des lampions et de quoi se restaurer : toasts, gâteaux, chocolats, boissons chaudes et distributions de papillotes par le père Noël.

Les enfants des NAP ont décoré le sapin, accroché des messages d’espoir et de paix grâce aux boules de Noël vendues au profit du Téléthon.

La soirée s’est terminée par le tirage de la tombola offerte par les adhérents de l’UPIF. Pour cette nouvelle année, nous espérons dynamiser notre association et proposer d’autres animations.



# UN PEU D'HISTOIRE

## LA MORaine DE FARAMANS, UN SITE EXCEPTIONNEL

Le village de Faramans est situé sur une moraine rissienne orientée nord-sud et sur la terrasse qui se détache de cette moraine à l'ouest. Cette moraine constitue une des plus anciennes extensions glaciaires du Bas-Dauphiné connue des géologues du monde entier sous le nom de moraine de Faramans-Pajay.



Devant la bibliothèque du centre culturel le promeneur découvrira un site géologique exceptionnel. L'œil de l'observateur sera tout d'abord attiré par un magnifique panorama allant du sud-est avec le plateau des Chambarans, les pré-alpes avec les massifs du Vercors et de la Grande-Chartreuse, entre ces deux massifs, dans la trouée de Grenoble le massif de Belledonne et en arrière-plan l'ensemble du massif alpin, puis au Nord-est le plateau de Bonnevaux. Plus près son regard se portera sur les plaines de la Bièvre et du Liers séparées par la moraine centrale qui s'étire d'Apprieu à Penol. A la rencontre de la plaine de la Bièvre, la plaine du Liers forme un vaste marais sur les communes d'Ornacieux et de Faramans. Il lui restera à découvrir à l'ouest les prémisses de la plaine de La Valloire avec le village de Pommier de Beaurepaire. Le regard aura parcouru près de 270°.

Mais surtout, en s'immergeant dans un passé lointain c'est toute l'histoire géologique du site qui s'imposera à lui. A l'époque du Trias, il y a 200 millions d'années, un bras de mer appelé mer Alpine, relie la mer de Provence à la mer germanique de Lorraine. Le forage réalisé au sud du marais communal, en 1957, par la Compagnie des Pétroles de Valence, sur une profondeur de 1575 m a mis en évidence, outre « des indices importants de bitumes pâteux », « la présence d'eau salée » confirmant l'existence de ce bras de mer à la fin de l'ère primaire.



Au milieu de l'ère tertiaire (30 millions d'années), la mer Alpine se retire définitivement laissant des sables et des galets qui seront recouverts de sédiments argileux et sableux, les loess, sous l'action des vents violents qui traversent l'Europe, pour former un vaste et unique plateau qui s'étend des Bonnevaux aux Chambarans.

Au début de l'ère quaternaire (2 millions d'années) un refroidissement important affecte l'Europe. Dénormes glaciers descendant des Alpes et creusent dans ce plateau de vastes plaines (glaciers de l'Isère et du Rhône)

Il y a 200 000 ans environ, au Riss, le plus important, issu de la vallée de l'Isère, approfondit la plaine de la Bièvre et s'avance formant l'arc morainique Faramans-Beaufort puis s'écoule par un étroit passage vers la Valloire entre Les Roches de Pajay et Beaufort. Au même moment une langue glacière issue du glacier du Rhône parcourt le Liers en direction de Pommier de Beaurepaire. Elle s'écoule en partie vers la Valloire (vallée du Suzon) et vers La Bièvre entre Faramans et Penol.

Faramans est situé très exactement à la confluence de ces deux glaciers qui prennent appui respectivement sur les plateaux de Chambaran et de Bonnevaux et sont séparés par une échine relique du vaste plateau formé à l'ère tertiaire. Cette échine est constituée par la longue moraine centrale qui s'étend d'Apprieu à Penol.

La plaine du Liers rencontre la plaine de la Bièvre au pied du village. On peut considérer que la route de Faramans à Penol sépare ces deux plaines. En réalité ces deux plaines sont séparées par le prolongement en sous-sol, vers Faramans, de la moraine centrale d'Apprieu à Penol. Cet éperon molassique constitue un barrage à l'écoulement des eaux du bassin versant de la plaine du Liers. Ce barrage souterrain provoque la remontée de la nappe phréatique superficielle. L'étang du marais en est l'exemple le plus concret, alimenté

par le fond, il déborde fréquemment très au-dessus du terrain naturel qui l'entoure. On peut considérer qu'il fonctionne comme un siphon.



La moraine frontale de Faramans-Pajay-Beaufort marque l'avancée ultime du glacier de l'Isère. Cette moraine est constituée d'une grande quantité de blocs erratiques provenant des bassins du Drac et de la Romanche, rochers de plusieurs tonnes comme celui trouvé devant la Mairie en 1986 (photo d'un fragment) ou celui qui se trouvait au village avant la construction du monument aux morts en 1920 (carte postale).



Voici la description géologique précise de cette moraine donnée par M. Lory à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle:

«L'extrémité du glacier entre La Côte et Beaurepaire est parfaitement indiquée par une grande moraine terminale qui forme en travers de la vallée, un barrage très saillant, concave du côté du glacier. Cette moraine s'étend principalement sur les communes de Faramans et de Beaufort sur un développement de neuf kilomètres. son relief accidenté, tout hérissé de gros blocs anguleux, contraste avec les plaines

de La Côte et de Beaurepaire entre lesquelles elle s'élève. La partie la plus saillante de cette moraine est la colline d'Autimont entre Faramans et Pajay, qui domine de près de 100 m les plaines environnantes et qui s'élève, en effet (ainsi que semble l'indiquer son nom), comme un barrage transversal en regard des montagnes dans une direction toute différente des coteaux tertiaires qui forment les flancs de la vallée. La continuité de cette moraine n'est interrompue que par l'étroite issue que les eaux y ont pratiquée et qui donne passage à la route et au chemin de fer en face de Beaufort.

L'amas de blocs et de boues glaciaires qui forme toute cette moraine, depuis l'altitude de 340 m jusqu'au sommet d'Autimont (435 m), repose sur un socle d'alluvions anciennes cimentées en poudingues qui se termine par des berges escarpées au sud, vers Marcillolles, et à l'ouest, vers Beaurepaire.»

Cette formation géologique tout à fait particulière confère à la commune de Faramans trois natures de sol très différentes : la moraine au centre, avec son point culminant à 435 m, formés d'un sol argileux, argilo-siliceux avec des couches marneuses, dans lequel sont insérés des blocs anguleux de grandes dimensions, peu favorable à la rétention d'eau ; la terrasse au nord-ouest (haute terrasse) revêtue d'une épaisse couche de limon ; au pied de la moraine, à l'est, des alluvions fluvioglaciaires comportant des quantités très importantes d'argile et de galets utilisés dans les constructions.

Enfin, en guise de conclusion, je vous propose de répondre à l'invitation de Maurice GIGNOUX. Dans son livre «Géologie dauphinoise» paru en 1952, il écrit :

«De Marcillolles, on gagnera directement Beaufort et on s'élèvera par une route qui gravit en un grand lacet le raide talus d'érosion des moraines rissiennes. De ce lacet on a déjà une jolie vue vers le N. ; mais il sera préférable de continuer jusqu'au sommet de la montée ; là on quittera la route et on se dirigera à travers champ en direction du N. vers un point que l'on devine culminant (370 m).

De là on jouit d'un magnifique panorama, unique, paraît-il, dans tout le Quaternaire alpin? Nous avons en face de nous la masse imposante des moraines rissiennes de Pajay et Faramans, recoupées par l'étroit goulot de Beaufort, séparant la Bièvre à l'amont, de la Valloire, à l'aval ...»

Michel Gillibert

## BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

- Maison des services publics et de l'emploi de Bièvre Isère Communauté**

Situé à La Côte Saint-André, juste à côté de Pôle Emploi, cet équipement abrite des permanences de nombreux organismes administratifs, en lien avec l'emploi et l'insertion.

L'agent d'accueil de la structure, véritable relais entre les partenaires présents et les usagers, est à votre disposition pour vous apporter les informations sur les différentes permanences, rechercher les informations (services sociaux, Protection Maternelle et Infantile...) et vous aider à consulter la borne interactive implantée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère. Un lieu unique pour toutes vos démarches !

Contact : 04 74 20 31 57.

Adresse : 24 avenue Jongkind, 38260 La Côte-Saint-André

Heures d'ouvertures : du lundi au jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 -17h00

le vendredi : 9h00 -12h00 et 13h30 – 16h30

- Permanences de l'architecte**

Vous souhaitez construire, aménager, agrandir, rénover votre logement ou votre lieu d'activité ? En partenariat avec le CAUE, Bièvre Isère Communauté vous permet d'accéder gratuitement au service d'un architecte qui étudiera votre projet et vous conseillera sur les solutions à retenir, en fonction de vos besoins et des règles d'urbanisme en vigueur.

**Pour prendre rendez-vous : 04 74 20 98 30**

### Rénovation de logements

Les logements anciens font partie de notre patrimoine et de notre identité, mais ils ne répondent pas toujours aux besoins d'aujourd'hui. C'est suite à ce constat que le programme « Je rénove mon logement avec Bièvre Isère » est lancé.

Ce programme vous permet de bénéficier de l'accompagnement gratuit et des conseils de spécialistes mis à disposition par Bièvre Isère Communauté : le PACT. De plus, selon votre situation et votre projet, vous pourrez obtenir des aides et des financements pour vos travaux.

« Je rénove mon logement avec Bièvre Isère » s'adresse aux propriétaires de logements de plus de 15 ans.

Il est destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite dont les logements ne sont plus adaptés aux besoins.

« Je rénove mon logement avec Bièvre Isère » s'adresse aussi aux propriétaires d'un logement, inutilisé ou dégradé, qui souhaitent le rénover pour le louer.

Pour en bénéficier vous ne devez pas commencer les travaux avant d'avoir contacté l'équipe du PACT.

**Pour tout renseignement:**

N° vert 0 800 741 278 ou [bievre-isere@pact38.org](mailto:bievre-isere@pact38.org)

- Relais Assistantes Maternelles**

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)** est un service de Bièvre Isère Communauté proposé aux familles et assistantes maternelles du territoire.

Le RAM a pour missions d'informer et d'orienter les familles sur les différents modes d'accueil, d'accompagner les assistants maternels et les familles dans leur relation d'employeurs/employés, et de favoriser les échanges autour des questions éducatives et des pratiques professionnelles.

**Pour contacter le RAM : 04 74 20 90 95 ou [ram@bievre-isere.com](mailto:ram@bievre-isere.com)**

- Office de Tourisme**

Du simple renseignement touristique au conseil en séjour personnalisé, en passant par l'information sur les animations locales, l'équipe de l'Office fait en sorte de répondre au mieux aux attentes de ses visiteurs, habitants du territoire ou touristes.

**Contact:** [contact@tourisme-alpesisere.com](mailto:contact@tourisme-alpesisere.com) ou par téléphone: 04 74 20 61 43.

### **Un service de billetterie/boutique**

Un service de billetteries variées : concerts et spectacles locaux, sorties culturelles et sportives, entrées dans des sites touristiques

### **Un guichet SNCF**

Une conseillère est présente dans les locaux de l'office à La Côte-Saint-André pour vous renseigner sur les horaires et tarifs, cartes de réductions, service train+hôtel+voiture. Elle propose aussi des services aux professionnels ainsi qu'aux groupes (scolaires, particuliers, etc.)

N'hésitez pas à consulter l'ensemble de l'offre touristique du territoire et les billetteries/boutique sur notre site [www.tourisme-bievrevalloire.com](http://www.tourisme-bievrevalloire.com)

- B.I Happy Shopping, les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté**

Dans l'optique de dynamiser et soutenir l'économie locale, Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec les unions commerciales du territoire, a mis en place des chèques cadeaux 100% locaux utilisables auprès des artisans, commerçants et producteurs du territoire, partenaires de l'opération.

Ils s'adressent soit aux particuliers, soit aux dirigeants d'entreprises, soit aux comités d'entreprises. Employeurs, pensez-y!

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez faire profiter des chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING à vos salariés pour les motiver tout en diminuant les charges patronales ? Rendez-vous sur la rubrique « Employeurs : commandez vos chèques cadeaux B.I Happy » sur le site [www.bievre-isere.com](http://www.bievre-isere.com)

### **Particuliers, envie de faire plaisir tout au long de l'année?**

Vous êtes un particulier et cherchez un cadeau original à offrir ? Pour la famille et les amis ?

Les chèques cadeaux sont un moyen simple et rapide d'offrir des cadeaux.

Ils peuvent être utilisés dans près de **100 boutiques, commerces, restaurants, artisans et producteurs**, situés sur les 41 communes de Bièvre Isère.

De l'achat pratique à l'achat coup de cœur, du service quotidien au loisir, vous êtes sûr de faire plaisir!

D'une valeur de 5€, 10€, 15€ ou 20€, les chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING sont valables dans près de 100 magasins : commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents

### **Le choix de la simplicité**

Vous pouvez acheter les chèques cadeaux B.I Happy Shopping, dans les Offices de Tourisme de La Côte-Saint-André, de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et de Roybon ou sur le mini-site B.I Happy Shopping

- Les nouvelles mobilités en marche**

Par la situation géographique de Bièvre Isère Communauté, la mobilité est au cœur des problématiques d'aménagement et de services de la communauté des communes. Afin de faciliter vos déplacements, plusieurs propositions existent à ce jour.

### **Le co-voiturage**

Que vous soyez conducteurs ou passagers, plusieurs sites de réservation existent dont : [www.ecovoiturage.itinisere.fr](http://www.ecovoiturage.itinisere.fr) [www.bievrevalloire-covoiturage.fr](http://www.bievrevalloire-covoiturage.fr) [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

### **L'auto-partage**

Retrouvez les informations sur le site [www.bievre-isere.com](http://www.bievre-isere.com)

# DÉCHÈTERIE DE LA CÔTE ST ANDRÉ

## un nouveau système d'accès



Afin de fluidifier l'accès à la déchèterie et d'optimiser le traitement des déchets professionnels, les modalités d'accès à la déchèterie à La Côte St-André évoluent pour les particuliers et les professionnels.



### Le mode d'accès

#### Pourquoi un tel changement ?

Le nouveau mode d'accès permettra de fluidifier le passage des véhicules sur les quais et de sécuriser les dépôts. Le report des professionnels vers un espace dédié offrira aux particuliers une meilleure qualité de service, en libérant du temps pour le gardien et en diminuant le nombre d'utilisateurs présents simultanément.

La création d'une déchèterie professionnelle, qui accompagne le contrôle d'accès, viendra améliorer le suivi des professionnels et de leurs dépôts. Ces nouvelles dispositions permettront de mettre en place une facturation au plus près de leur utilisation.



Fluidifier le trafic



Mmeilleure qualité de service et de sécurité



Création d'une déchèterie professionnelle

### Un nouveau système d'accès

#### Qu'est ce qui change ?

Pour les particuliers, un contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique du véhicule à l'entrée de la déchèterie à La Côte Saint-André est mis en place. Ainsi, seuls les véhicules enregistrés peuvent accéder à la plateforme. Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie à La Côte Saint-André n'est donc plus autorisé (il leur est cependant accordé un nombre d'entrées gratuites/an pour leurs déchets privés). Ils doivent se reporter sur les espaces dédiés existants.



### Comment s'inscrire ?

#### Pour enregistrer son véhicule

Particuliers, comme professionnels, doivent s'inscrire afin d'enregistrer leur véhicule.

- À PARTIR DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2016, soit
  - en téléchargeant le formulaire d'inscription disponible sur le site [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com),
  - en retirant le formulaire auprès des services de Bièvre Isère Communauté ou directement à la déchèterie.

→ Des pièces-justificatives sont à joindre afin de valider votre inscription :



Justificatif de domicile



Carte grise du véhicule (copie)



Kbis pour les professionnels (extrait)

Afin de procéder à l'enregistrement de l'ensemble des demandes, les usagers sont invités à faire enregistrer leur véhicule dès l'ouverture des inscriptions le 1<sup>er</sup> décembre 2016 à la déchèterie à La Côte St-André.

### Pour les usagers,

#### combien ça coûte ?

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire de Bièvre Isère Communauté et inscrits auprès du service.

Les professionnels doivent accéder à une déchèterie professionnelle, comme les sites de Penol, d'Izeaux et de Beaurepaire.

12 entrées gratuites par an sont accordées aux professionnels à la déchèterie à La Côte Saint-André pour leurs déchets privés.



De Janvier à Décembre 2015, il a été collecté sur la commune

	Verre	Emballages	Papiers
En Iomes sur la commune	26.02	11.59	15.40
En Kighablan sur la commune	26.55	11.83	15.71
En Kighablan sur la Communauté de Communes	28.51	13.49	19.91
En Kighablan sur le SICTOM	30.07	15.85	20.81

### Les consignes de tri ne changent pas sur la Bièvre

Depuis plusieurs jours certains habitants ont pu entendre dans les médias (presse écrite, radio ou tv) qu'il était possible de mettre tous les emballages plastiques depuis le 1er juin dans les bacs de tri.

Le SICTOM de la Bièvre tient à apporter quelques éléments de précision :

Le territoire concerné par cette campagne de communication sur les nouvelles consignes de tri est uniquement celui de la région Grenobloise : SICTOM Sud Grésivaudan (St-Marcellin/Vinay), la Métro (Grenoble), Communautés de Communes du Grésivaudan, Trièves, Matheysine/Valbonnais.

Sur le territoire de la Bièvre (Communautés de Communes Bièvre Isère, ex-Région St-Jeannois, Territoire de Beaufortain, Bièvre Est, Massif du Vercors), les habitants doivent continuer pour l'instant à mettre dans les bacs de tri jaune, outre les bouteilles plastiques/ emballages métalliques/canettes/briques ; les pots et barquettes plastiques. Les sacs, sachets ou films plastiques sont donc à mettre dans les poubelles d'ordures ménagères.

Le déploiement de l'extension des consignes sur tous les emballages plastiques se fera progressivement pour une généralisation à toute la France en 2022. Chaque année de nouveaux territoires mettront en place ces nouvelles consignes de tri, c'est le cas par exemple de la région Grenobloise cette année.

Le SICTOM de la Bièvre devra donc lui aussi intégrer d'ici 2022 les sacs, sachets et films plastiques, mais les habitants seront avertis par les différents journaux locaux (journal du tri du SICTOM, Bulletins municipaux, dauphiné libéré,...) quand cela sera opérationnel.

Plus d'info sur : [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)

## Emballages à recycler

**NOUVEAU**

Bouteilles et barquettes plastiques

Briques alimentaires

Pots et barquettes plastiques

**Oui**

Glass

Papier

Verre

**Non**

Sacs et films plastiques

Plastique

Verre

**Catégories et cartouches**

Emballages minéraux

Emballages alimentaires

Emballages ménagers

- \* Pas besoin de les laver.
- \* Aplatissez les emballages.
- \* En verre, pas en sac !

# NUMÉROS ET INFORMATION UTILES

## Pôle médical et service à la personne à Faramans :

ADMR	04 74 54 29 45
Chirurgien dentiste	04 74 54 39 64
Diététicien nutritionniste	06 29 97 21 58
Etiopathé	06 33 12 42 81 04 56 85 35 81
Kinésithérapeute	06 23 09 27 37
Médecin	04 74 54 25 17
Ostéopathe	06 43 14 94 58
Pédicure, podologue	07 86 57 72 84
Psychologue	06 34 10 29 98
Clinicienne Psychothérapeute	
Pharmacie	04 74 54 27 06
Soins infirmiers	04 74 20 35 33

## Urgences :

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur : à Faramans, disponible à l'accueil du golf	
Gendarmerie	17
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

## Mairie et agence postale de Faramans :

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

[www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)

## Déchetterie La Cote St André

04.74.20.33.03.

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h.

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mercredi et samedi de 9h à 18h non stop.

## Déchetterie Nantoin

04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi : 9 h à 12 h

Mardi : 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

## Point Info Autonomie

Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ».

Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

## Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h, place du tailleur.

## Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06 64 41 42 58 (parution gratuite).

## NAISSANCES

**DANNONAY Milo, fils de DANNONAY François et ARNAUD Charlotte**

Né le 15 décembre 2015 à Lyon 7ème

**TOURNU Lucas, fils de TOURNU Damien et BUISSON Patricia**

Né le 21 décembre 2015 à Bourgoin Jallieu

**BUCLON Emmy : fille de BUCLOU Guillaume et AUDOUARD Tiffany**

Née le 29 juillet 2016 à Voiron

**NICHELE Simon : fils de NICHELE Sylvain et LAFON Anne**

Né le 27 septembre 2016 à Voiron

**CONDINA Léna : fille de CONDINA Frédéric et BOURDAT Magali**

Née le 9 novembre 2016 à Vienne

## MARIAGES

**LEPHAY Franck et MAS Séverine - le 14 mai 2016**

**AUBERT Robert et DUBOIS Hélène - le 21 mai 2016**

**VINCENT Benoit et BUENERD Coralie - le 16 juillet 2016**

**DESVIGNES Alice et ROCHETEAU Clémence - le 10 septembre 2016**

**PAVEGLIO Dominique et PERRUISEAU Fabienne - le 1er octobre 2016**

## DECES

**INCARDONA Michel - le 17 janvier 2016**

**CHARPENAY Maurice - le 25 janvier 2016**

**MARCHAND Marie, veuve CHAROUD - le 29 janvier 2016**

**PONCET Maurice - le 8 avril 2016**

**GREGOIRE Gérard - le 23 mai 2016**

**GARIN Claudine, veuve PALOMBINI - le 28 mai 2016**

**GILLIBERT Thérésa, veuve MIOUX - le 24 juin 2016**

**LAMBERT Joseph - le 23 septembre 2016**

**LAMBERT Eugénie, épouse BALDERER - le 6 octobre 2016**

**RANDAU Renée, veuve SCHWARTZ - le 17 octobre 2016**

**BREVET Simone, veuve POL - le 27 novembre 2016**

JANVIER	Dimanche 8	Voeux de la Municipalité à 11h	Salle des fêtes
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 14	Assemblée générale du Club de Marche à 17h	Salle de réunion
	Dimanche 15	Matinée Boudins de la Sté de Chasse	Salle d'animation
	Dimanche 15	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
	Lundi 23	Collecte de sang de 15h30 à 21h30	Salle des fêtes
FÉVRIER	Dimanche 5	Loto du Club Sportif-Football	Salle des fêtes de Penol
	Mardi 7	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 12	Matinée Tripes de Bacot Carpe Team	Salle d'animation
	Samedi 18	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Dimanche 19	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Samedi 25	Concours de Coinche du CCAS	Salle des fêtes
MARS	Dimanche 5	Concours Hunter ( amateur et Club)	Centre équestre
	Dimanche 5	Repas de la Sté de Chasse	Salle des fêtes
	Mardi 7	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 11	Matinée Langue de boeuf de l'ADMR	Salle de réunion
	Dimanche 12	Stage Zumba-Fitness de Faradanse de 10h à 12h	Salle des fêtes
	Dimanche 12	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
AVRIL	Samedi 18	Concours La Boule du Marais à partir de 8h	Base de loisirs
	Dimanche 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie " , à 11h	Monument aux Morts
	Dimanche 26	Apéritif concert- vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux	Salle des fêtes
	Dimanche 26	Concours CSO Amateur	Centre équestre
	Dimanche 2	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Dimanche 2	Concours CSO Club "Challenge Nord Isère"	Centre équestre
MAI	Mardi 4	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 7	Assemblée générale du CERF à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 9	Pucier du Sou des Ecoles	Place du Tailleur
	Samedi 29	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 30	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
	Du 28 avril au 5	Tournée du muguet des Conscrits	
	Dimanche 7	Concours La Boule du Marais à partir de 8h	Base de loisirs
	Lundi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945 , à 11h	Monument aux Morts

<b>MAI</b>	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 20	Concours La Boule du Marais à partir de 8h	Base de loisirs
	Samedi 20	Stage Zumba-Fitness de Faradanse de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Dimanche 21	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Jeudi 25	Concours de Pétanque du Club Sportif-Football	Salle de réunion
<b>JUIN</b>	Samedi 10	Assemblée générale du Club de Foot à 18h	
	Dimanche 11	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 13	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 17	Concours de pétanque et barbecue des Conscrits	Base de loisirs
	Vendredi 23 et samedi 24	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
<b>JUILLET</b>	Samedi 24	Concours La Boule du Marais à partir de 8h	Base de loisirs
	Dimanche 25	Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Dimanche 2	Repas de la Sté de Chasse	Salle d'animation
	Lundi 10	Collecte de sang de 15h30 à 21h30	Salle des fêtes
	Jeudi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
<b>Août</b>	Samedi 22	Endurance équestre: jeunes chevaux	Base de loisirs
	Dimanche 23	Endurance équestre: amateur/ club	Base de loisirs
	Du 28 juillet au 4 août	Tournée des Brioches des Conscrits	
	Samedi 5 et dimanche 6	Intervillage des Conscrits- Vogue	Base de loisirs
	Lundi 7	Concours pétanque du CCAS à partir de 14h	Base de loisirs
<b>SEPTEMBRE</b>	Samedi 19	Concours La Boule du Marais à partir de 8h	Base de loisirs
	Samedi 26 et dimanche 27	Concours CSO Prépa/ Amateur/ Club	Centre équestre
	Dimanche 10	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 17	Projection par 38 ImageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
<b>OCTOBRE</b>	Mardi 3	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 6	Réunion ouverte à tous pour les préparatifs de la Foire	Salle de réunion
	Samedi 7	Concours de coinche de Faradanse à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 8	Ramassage et épluchage des Châtaignes	
	Samedi 14	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Samedi 14	Bal des conscrits sous chapiteau	Base de loisirs
	Dimanche 29	Matinée Boudins de la F.N.A.C.A	Salle d'animation

<b>NOVEMBRE</b>	Samedi 4	Stage Zumba-Fitness de Faradanse de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Dimanche 5	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation
	Mardi 7	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Dimanche 12	Matinée Moules- Frites des Conscrits	Salle de réunion
	Dimanche 12	Marché de Noël des ateliers créatifs du CCAS	Salle des fêtes
	Vendredi 17	Téléthon : spectacle à partir de 20h	Salle des fêtes
	Samedi 18	Téléthon: randonnée suivie d'une crêpe party	Salle des fêtes
	Dimanche 19	Matinée Boudins du Club Sportif- Football	Salle d'animation
	Vendredi 24	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
<b>DÉCEMBRE</b>	Dimanche 26	Loto du Centre Communal d'Action Sociale	Salle des fêtes
	Dimanche 3	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
	Mardi 5	Rencontre du Centre de Généalogie de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
	Dimanche 10	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Samedi 16	Gouter de Noël du Club de Marche	Salle des fêtes



*Une Fleur Agitée Le Ventre*

**Alba Elodie**  
Artisan Fleuriste

• 5 Rue Centrale  
38 260 FARAMANS  
04

Ouverture à 8h00 - 18h00 et  
18h00 - 19h00  
Fermé le Dimanche après-midi  
et Lundi

**Garage  
BUCLON  
Bernard**

268, La Ranche  
**38260 FARAMANS**

Tél. / Fax : 04 74 54 30 13  
Port. : 06 76 11 83 61

**GDL**  
ELECTRICITÉ | DOMOTIQUE | PORTAIL | ALARME  
PLACO | AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

DAMIEN                    LAURENT  
06 33 75 49 55        06 33 20 80 26

gdi.gd@gmail.com

**Gros Christophe**  
vente et livraison de bois de  
chauffage et de pizzeria

38260 Faramans  
11 Chemin du patteau

06 76 11 83 61

**Ludovic GUILAIN Primeur**  
*Vos fruits et légumes de saison en direct  
producteur.*

8 lots des Millières  
38260 Faramans

Tel : 06.50.26.50.77

**IMC**  
USINAGE  
RECTIFICATION

M. Fatih KILIC  
06 76 87 91 71

38980 VIRIVILLE - 04 74 87 36 61  
eurobroche@orange.fr

**MENUISERIE BLANC**

*Pose, Fabrication  
Neuf et Rénovation  
Installation Cuisines...*

463 Chemin Le Guyard  
38260 FARAMANS

Port : **06.65.46.14.00**

**LAURENT**  
MENUISERIE

210 chemin de la Porte Bleue  
38260 FARAMANS

Frédéric LAURENT  
06 60 58 25 70

Tél. 04 74 54 20 83  
Fax 04 74 54 23 91

laurent-menuiserie@orange.fr  
www.laurent-menuiserie.fr

**OSIER**

Démar VERNEAU

Jardinage, tonte, débroussaillage, taille, bricolage, vigilance

38260 Faramans • 06.13.23.72.39 • 06.80.41.20.12  
osierverneau@free.fr • www.osierverneau.verbala.com

**PALOMBINI J.Noel**  
Tel 74.54.24.51  
Fax 74.54.35.07

*La charrière  
38260  
Faramans*

Papiers peints  
Peintures  
Façades  
Revêtements  
sols et murs

**Ouvert du** Mardi au samedi midi et soir de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h30

**URANT - GRILL - PIZZA**

**Restaurant La Roselière**  
8 Chemin du Moulin  
38260 Faramans  
04/74/54/25/92

**RIV'AMENAGEMENT VÉGÉTAL**  
Didier ROUQUETTE - Philippe MASZELAU

Technicien en entretien de cours d'eau.  
Aménagement piscicole • Entretien espaces verts  
Elagage et abattage forestier • Semi-hydraulique • Broyage

825, Chemin de La Charrière - 38260 FARAMANS  
06 60 09 15 61 - 06 69 10 53 94  
riv.amenagement.vegetal@club-internet.fr

